

LE DEVOIR

VOL. LXXXIX - N° 49

MONTREAL, LES SAMEDI 7 ET DIMANCHE 8 MARS 1998

5 CAHIERS - 1,95\$ + TAXES = 2,25\$

ARTS

50 ans après le Refus global, les enfants des signataires racontent, page B 1



ÉCONOMIE

Agriculture: 15 000 emplois à créer d'ici 2005, page C 1

IDÉES

Le théâtre montréalais est dans un cul-de-sac, page A 11

LIVRES



La malle du romancier Alexandre Jardin, page D 1

PERSPECTIVES

Qui se lèvera pour Montréal?

Détrompez-vous. Les finances sclérosées de Montréal ne sont qu'un écran. La métropole n'a qu'un seul véritable problème: Québec, avec ses intrusions dans l'administration de la municipalité et son mépris pour ses dirigeants. Les Montréalais devraient peut-être s'inspirer du petit guerrier au casque ailé qui, avec ses irrédutibles compagnons gaulois, résiste encore et toujours à l'envahisseur.

Mercredi prochain, le ministre des Affaires municipales Rémy Trudel présentera à ses collègues du conseil des ministres un plan de redressement des finances de Montréal, qui fait face à une impasse budgétaire de 53 millions. Escamotant toute bienséance, le ministre n'a pas cru bon de mettre au parfum le maire Pierre Bourque, non plus que ses fonctionnaires. Québec et Montréal devaient pourtant collaborer pour trouver des solutions d'ordre structurel au gouffre au bord duquel chancelle la Ville.



Kathleen Lévesque

Faut-il s'en scandaliser? Québec n'en est pas à une ingérence près dans la gestion de la plus importante municipalité de la province. Il est peu probable en tout cas que cette étroite surveillance pour les uns ou cette tutelle de fait pour les autres ait été enclenchée pour ménager Montréal, que Québec a inondée de factures (transfert de 46 millions, hausse fulgurante des taxes scolaires).

Au delà de l'ironie, force est de constater que tous les faits condamnent Québec. Mais peut-être ne connaît-on pas tous les faits. Chose certaine, le gouvernement profite vraisemblablement du manque de panache de l'administration en place pour agir comme s'il y avait incompetence politique à Montréal.

Et même si c'était le cas... Pierre Bourque a été élu légitimement par 135 678 électeurs en 1994. Que les dernières trois années et demie aient démontré une orientation politique parfois défaillante à l'hôtel de ville, éclairant ainsi bon nombre de citoyens pour le prochain scrutin — enfin, on peut le supposer —, ne justifie rien quelque prise de contrôle que ce soit. C'est à la limite de l'entorse démocratique.

Quand Ottawa s'immisce dans un champ de compétence provincial, la population a droit au sempiternel discours de Lucien Bouchard sur l'humiliation de tout un peuple. Mais, bien sûr, Montréal n'a pas le droit de se draper de la même fierté — il est vrai que les fédéralistes y sont fort nombreux! —, ni de réclamer de pouvoir décider à quelle fréquence il faut tondre le gazon. Il ne s'agit même pas ici d'obtenir une plus grande autonomie, mais seulement le respect. Même une toute petite dose.

Est-ce de cette façon que le premier ministre entend faire le ménage à Montréal comme il l'a annoncé en décembre dernier? Là aussi, il y a des relents de dirigisme sous le couvert d'un sommet montréalais à venir.

Oh! bien sûr, d'un point de vue économique, Québec n'a guère le choix de regarder au-dessus de l'épaule de sa créature. En s'enlisant plus avant dans les difficultés financières, Montréal risque d'entraîner la province.

Par contre, le gouvernement a le choix d'intervenir ailleurs. La fiscalité est le cœur du problème, martèlent-on autant sur la colline parlementaire que dans la métropole. On se contente simplement de saupoudrer, ça et là, une aide qui ressemble de plus en plus à des expédients. Envolé, le pacte fiscal promis. De toute façon, le pacte n'a de pacte que le nom: Québec choisit, décide, impose.

On en vient à croire que par-delà certaines divergences d'orientations — Montréal est un humus propice à toutes les politicieries —, il y a une méconnaissance crasse de Montréal dans la capitale.

Qui se lèvera pour Montréal? La mollesse de Pierre Bourque n'y peut rien (ne s'est-on pas contenté de dire au bureau du maire que face aux intentions du ministre Trudel, «on est outrés»? Les aspirants maires sont ou bien trop occupés à planifier la future circulation des Tonka sur les ponts, ou bien tout simplement silencieux. Il est vrai que lorsqu'on a servi de paillason au ministre Jean Rochon pour qu'il coupe les services de santé des Montréalais, comme Conrad Sauvé, il est par la suite difficile de prétendre défendre les intérêts de ces mêmes citoyens. Il en va de même pour le député Jean-Claude Gobe, qui lorgne aussi vers l'hôtel de ville mais qui fut un ardent défenseur du déménagement de l'Hôtel-Dieu.

Quant aux élus de l'opposition, ils ont plus que jamais les deux pieds dans la même bottine. Trop heureux de voir les interventions de Québec gruger la crédibilité de Pierre Bourque, ils ne voient pas que la leur chute au même rythme.

La cour de récréation est fort animée, mais seul l'adversaire l'occupe.

klevessque@ledevoir.com

Mouvement de résistance à l'opération Charest

Des députés libéraux réclament la neutralité du chef et du parti

MARIO CLOUTIER
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Plusieurs députés libéraux souhaitent que la direction du Parti libéral du Québec et le chef démissionnaire restent neutres dans la course au leadership qui s'annonce. Cette tradition libérale sera défendue lundi au caucus du PLQ par le doyen de l'Assemblée nationale, John Ciacia.

«Cette tradition de neutralité, explique le député de Mont-Royal, assure la crédibilité et l'autorité nécessaires au chef du parti. Le leadership doit se décider par les militants dans un congrès. C'est comme lors d'élections, c'est la base même de la démocratie.»

En outre, devant le tollé provoqué par cette idée chez les députés libéraux, la résolution d'appui à la candidature de Jean Charest à la chefferie du Parti libéral du

Québec ne sera pas présentée lundi au caucus de Saint-Hyacinthe. Si tant est qu'une telle résolution ait réellement existé, elle a vite pris le chemin des oubliettes devant le malaise qu'elle a suscité au sein des troupes libérales.

Parmi les parlementaires qui disent s'opposer, le député de Laurier-Dorion, Christos Sirros, a pour sa part indiqué que le fait de dire qu'il était à l'origine de cette

idée constituait un «ragot» et une «hypothèse farfelue».

«Jamais, a-t-il fait savoir par voie de communiqué, n'ai-je un instant songé à amener quelque motion que ce soit devant mes collègues du caucus des députés libéraux à l'Assemblée nationale en rapport avec une course à la direction du Parti libéral du Québec.»

VOIR PAGE A 12: RÉSISTANCE

Mort et renaissance



PASCALE MONTPETIT dans le rôle de Louise, une femme en rupture qui offre une heure de sa vie aux passants. Le film de Charles Binamé, *Le Cœur au poing*, dans la foulée urbaine de son précédent *Eldorado*, sortira vendredi prochain dans nos salles.

Une porte ouverte sur l'intimité

Dans *Le Cœur au poing*, le cinéaste Charles Binamé dresse le témoignage d'une solitude collective

Son film *Le Cœur au poing*, qui donne la vedette à Pascale Montpetit, sort vendredi prochain dans nos salles. À travers lui, Charles Binamé cherchait à approfondir la veine de son *Eldorado*: brosser une aventure urbaine, témoigner d'une solitude collective. Il s'y est laissé fasciner par des profils féminins, grande source d'inspiration du cinéma québécois.

ODILE TREMBLAY
LE DEVOIR

Aux yeux du réalisateur Charles Binamé, il est plus intéressant de faire des portraits de femmes que des portraits d'hommes au Québec. Opinion manifestement partagée par plusieurs: en témoignent les films phares tels *La Mort d'un bûcheron*, *Les Bons Débarras*, qui montrent comme d'autres après eux et jusqu'à plus soif des personnages féminins forts et des hommes faibles, souvent dépossédés, une kyrielle de pères absents et de femmes piliers en mal de vis-à-vis à épine dorsale. «Les personnages féminins s'imposent d'eux-mêmes dans notre réalité québécoise, avoue le cinéaste. On est dans une société matriarcale, un pays co-

lonisé. Tous les rapports hommes-femmes en portent la marque.» Thématique récurrente, lancinante, donc, que ces portraits de femmes qui jalonnent notre cinématographie. Et fait de société dont nous ne ferons pas le tour en ces lignes.

Tout ça pour vous dire qu'après l'expérience de groupe de *Eldorado*, Charles Binamé a eu envie de creuser à son tour la psyché féminine en travaillant plus profondément avec une de ses actrices: Pascale Montpetit. C'est elle qui tient la vedette dans *Le Cœur au poing* aux côtés d'Anne-Marie Cadieux. Le film sort en salles vendredi prochain et suscite beaucoup d'attentes. Plaira-t-il au public? Atterrira-t-il à

VOIR PAGE A 12: CŒUR

Sondage

Les bourses du millénaire, une manœuvre politique

Les Québécois ne sont pas dupes des discours officiels

■ Lire en page A 7

Quatre millions et des excuses pour les sœurs Dionne

PRESSE CANADIENNE

Toronto — Plus de 60 ans après avoir été exploitées comme attraction touristique par le gouvernement ontarien, les trois survivantes des quintuplées Dionne ont eu droit, hier, à des excuses et à un chèque de quatre millions de dollars. Les trois jumelles âgées de 63 ans et les enfants d'une jumelle décédée se partageront ce montant.

Le premier ministre Mike Harris a présenté des excuses aux jumelles au cours d'une rencontre privée qui a eu lieu hier à Montréal. «Il y avait de l'émotion, a dit M. Harris. J'ai présenté des excuses au nom du gouvernement de l'Ontario, de tous les gouvernements.»

L'attitude du premier ministre ontarien tranchait avec celle qu'il avait affichée la semaine dernière, alors qu'il avait offert à chacune des jumelles une rente viagère de 2000 \$ par mois.

Malgré leur santé chancelante, les sœurs se sont opposées avec vigueur à la décision de M. Harris, et les citoyens ontariens ont inondé les journaux de lettres de protestation.

VOIR PAGE A 12: DIONNE

Journée internationale des femmes

Jour de rage

La metteure en scène Brigitte Haentjens et sept compagnes des planches célèbrent la Journée internationale des femmes en lançant *Je ne sais plus qui je suis*, un spectacle sur «la colère, un des fondements de la féminité».

STÉPHANE BAILLARGEON
LE DEVOIR

Brigitte Haentjens rigole tellement, a de ces fous rires si joyeux et si communicatifs qu'on a presque de la peine à la croire quand elle raconte que son nouveau spectacle théâtral traite de bout en bout de la colère des femmes, de la rage des femmes, de «cette lave brûlante quand elle est exprimée à l'état brut et poison puissant quand elle est réprimée».

«La colère est une partie constitutive des femmes, précise-t-elle entre deux rigolades. Les femmes naissent en colère. C'est l'héritage de siècles d'oppression. Ce sentiment fait partie de nous et est constamment réactivé, même chez les femmes plus jeunes, qui bénéficient de beaucoup d'acquis mais subissent encore des frustrations, des injustices, de l'aliénation. La colère vient de là, mais c'est aussi un territoire que les femmes n'arrivent pas à conquérir et qui se retourne souvent contre elles. Les femmes en colère disent plutôt qu'elles sont angoissées et se mettent à pleurer. Elles se transforment en victimes de leur propre colère.»

VOIR PAGE A 12: RAGE

FEMMES

A U T R A V A I L

Notre cahier spécial à l'occasion de la Journée internationale des femmes — Cahier E

MÉTÉO

Montréal
Ciel variable.
Ennuagement
dimanche.
Max: 5 Min: -7

Québec
Nuageux. Ciel variable dimanche.
Max: 2 Min: -8
Détails, page C 12

INDEX

Agenda B 9 Livres D 1
Annonces C 10 Le monde A 8
Les Arts B 1 Les sports C 12
Avis publics C 9 Montréal A 3
Économie C 1 Mots croisés C 11
Editorial A 10 Politique A 7

www.ledevoir.com





Plus que 3 mois pour mettre le **450** devant vos numéros.

Le compte à rebours est commencé.

Le 13 juin prochain, le nouvel indicatif 450 remplacera le 514 dans les régions de Laval, des Laurentides, de la Rive-Nord, de Lanaudière, de la Montérégie, de l'Estrie, de la Rive-Sud, du Haut-Richelieu et de la Haute-Yamaska.

N'attendez pas la dernière minute.

Si votre entreprise se trouve dans cette nouvelle zone, vous pouvez dès aujourd'hui penser à changer votre papeterie et vos communications pour y indiquer votre nouvel indicatif régional.

Votre système téléphonique va devoir s'adapter.

À partir du 13 juin, que vous vous trouviez dans la nouvelle zone du 450 ou dans celle du 514, il vous faudra reprogrammer votre système téléphonique pour qu'il puisse « reconnaître » ce nouvel indicatif.

Sachez qu'après le 13 juin, une période de transition de six mois suivra pour vous permettre d'effectuer les changements nécessaires. D'ici là, nous continuerons de vous informer régulièrement.

www.bell450.com
1 888 450-3450



LE DEVOIR

MONTREAL

Centre Saint-Pierre

Le quart de siècle du 1212 Panet

JUDITH LACHAPPELLE
LE DEVOIR

Vingt-cinq saisons de corde à linge se sont écoulées depuis que le Centre Saint-Pierre de Montréal a ouvert ses portes, en 1973. Hier, le directeur général du centre, Joseph Giguère, a choisi ce symbole d'hymne à la vie, où l'on expose publiquement notre intimité vestimentaire et où l'on montre ce qui nous tient à cœur et ce à quoi on croit pour souligner le quart de siècle de l'institution du 1212 de la rue Panet.

C'est en présence des coprésidents du comité d'honneur, le cardinal Jean-Claude Turcotte et la présidente du Mouvement national des Québécois, Monique Vézina, et de six parrains et marraines d'honneur que Joseph Giguère a hissé bien haut une corde à linge avec six t-shirts arborant le thème de l'anniversaire: «25 ans, parce qu'on y croit!»

Le Centre a une mission d'éducation populaire et d'intervention sociale, tant auprès des individus que des groupes communautaires, et ce à l'échelle de la province. Que ce soit en économie, en psychologie, en communication, en audiovisuel, en organisation communautaire ou en spiritualité, ces ateliers permettent aux participants d'avoir accès à des ressources de qualité et de se prendre en main. Et il n'est pas rare, selon le responsable de l'information Yvan Poulin, que des spécialistes du centre se rendent en Abitibi ou dans le Bas-du-Fleuve pour faire profiter d'autres personnes de leur expertise.

Le Centre Saint-Pierre fonctionne avec un budget de deux millions, dont le quart provient de la communauté des pères oblates. Ces derniers, après avoir mis à la banque les recettes de la vente du journal *Le Droit* d'Ottawa dans les années 1970, versent les intérêts annuellement au Centre Saint-Pierre. À la conférence de presse, le directeur Joseph Giguère a tenu à souligner l'appui de la communauté «sans qui le centre n'existerait pas».

Les membres du comité d'honneur ont pris la parole chacun leur tour. Le cardinal Turcotte a rappelé que s'agrandissait le «fossé entre ceux qui ont les moyens et ceux qui n'en ont pas» et que des milliers de personnes sont redevables au centre pour avoir profité de ressources dont ils n'auraient pu bénéficier sinon. Monique Vézina a déclaré que, à l'instar des valeurs véhiculées par le centre, elle croyait «en une plus grande justice et une réduction des iniquités». La directrice de l'Accueil Bonneau, sœur Nicole Fournier, a souhaité au centre de vivre aussi longtemps que son organisme, qui a 120 ans. «Et je me plais à préciser que je ne suis pas la fondatrice!», a lancé malicieusement la religieuse, sous les rires des convives.

Mais c'est un autre parrain qui aura le plus provoqué l'hilarité de l'assemblée. Fidèle à son style excentrique et imprévisible, l'auteur Guy Fournier a expliqué qu'il avait accepté d'être parrain d'honneur après avoir appris que Monique Vézina et le cardinal Jean-Claude Turcotte présideraient le comité. «Je me suis dit qu'il fallait que j'y aille parce que, si jamais le pape change d'idée sur le célibat des prêtres, je pense que Monique ferait une maudite belle femme à Jean-Claude!»

Montréal devrait avoir son mot à dire en matière d'immigration, estime Bourque

Le maire réclame la création d'un forum réunissant les grandes villes canadiennes

SERGE TRUFFAUT
LE DEVOIR

Le maire Pierre Bourque a profité des audiences sur l'immigration qui se tiennent présentement à Montréal pour demander à Lucienne Robillard, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, que les grands centres urbains du pays disposent de davantage de pouvoirs qu'ils n'en ont actuellement.

Plus précisément, M. Bourque a déclaré: «Compte tenu de l'expérience qui a été acquise et des liens qui ont été tissés avec le milieu, nous sommes d'avis que la ville de Montréal, comme les autres grandes villes canadiennes, doit être partie prenante des décisions que prennent les gouvernements en matière d'immigration. Cette position nous apparaît d'autant plus défendable

pour Montréal que c'est dans la métropole que s'établit la plus grande partie des nouveaux arrivants.»

À l'appui de sa requête, le maire Bourque a rappelé que malgré un manque de ressources, la ville de Montréal assurait, plus que tout autre centre urbain du Québec, un très grand nombre de services pour accueillir et intégrer les immigrants.

Toujours sur cet aspect du dossier, M. Bourque a souligné que le gouvernement du Québec avait invité les autorités compétentes de la Ville en matière d'immigration à participer à la mise en place d'une nouvelle structure de concertation. L'objectif de cette structure? «Accorder une attention toute particulière aux besoins de Montréal et à la capacité d'accueil des institutions qui œuvrent sur son territoire.»

À la grandeur du Canada, l'instance

que le maire Bourque appelle de ses vœux pourrait prendre l'allure ou la forme d'un forum. Ce forum serait doté de pouvoirs décisionnels pour ce qui a trait, on s'en doute, à l'accueil et à l'intégration des nouveaux arrivants.

Dans la foulée de cette proposition, le maire de Montréal a tenu à préciser que la constitution d'un tel forum ne remettrait en cause ni la compétence du gouvernement du Québec en ce domaine, «ni son rôle de partenaire privilégié avec le gouvernement fédéral en ce qui concerne la politique d'immigration».

Tout en se disant favorable à la scission de la loi en deux législations distinctes, une concernant les conditions de l'immigration et de la citoyenneté, l'autre traitant de la protection des réfugiés, le maire Bourque estime qu'il y aurait lieu de mettre un terme à ce

qu'il a qualifié de «préjudices aux immigrants et aux réfugiés».

Plus exactement, il y aurait lieu de travailler à une meilleure harmonisation des lois et règlements entre Ottawa et Québec afin que les immigrants souhaitant s'établir au Québec ne déboursent pas davantage que ceux qui s'installent dans les autres provinces.

«Cette harmonisation entre Québec et Ottawa serait aussi particulièrement importante pour ce qui est des critères reliés à la connaissance de l'anglais et du français. Nous croyons que ces critères ne devraient pas être éliminatoires dans le cas des immigrants indépendants.»

En ce qui concerne les demandes des revendicateurs, le maire de Montréal a jugé qu'il y aurait lieu d'adopter des mesures qui favoriseraient un règlement plus rapide des cas, «tout en

respectant les principes fondamentaux de justice».

À ce propos, plus d'une vingtaine de personnes, la plupart d'origine chilienne, ont manifesté à l'extérieur des lieux où se déroulaient les audiences pour demander l'arrêt des expulsions. Après avoir rappelé que 400 réfugiés chiliens étaient actuellement au Canada, l'un des porte-parole des manifestants a confié que lors d'une brève rencontre avec la ministre Robillard, «nous avons fait appel à son pouvoir discrétionnaire» pour stopper le retour forcé au Chili de ces réfugiés.

Et alors? «Elle nous a dit qu'elle ne pouvait pas aller au-delà de la loi. Par contre, elle nous a référés à une de ses collaboratrices» pour s'occuper de ce dossier pour lequel — ou à cause duquel — 18 personnes poursuivent une grève de la faim dans une église de Montréal.

8 mars

McDonald's, un des symboles de la lutte des femmes

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

En lançant des slogans, elles ont pénétré dans un des temples de l'antisindicalisme, le restaurant McDonald's situé à l'angle des avenues Papineau et du Mont-Royal. Exceptionnellement, la seule responsable du restaurant sur place, une femme, avait laissé entrer les médias. Des représentantes d'une kyrielle de groupes de femmes s'étaient en effet jointes hier aux grandes centrales syndicales, CSN, CEQ et FTQ, pour revendiquer haut et fort le droit à des conditions de vie et de travail décentes pour les femmes. Ensemble, elles ont crié leur solidarité.

«Il faut que le Code du travail facilite la syndicalisation», plaident hier Marie Bergeron, vice-présidente de la Fédération des travailleurs du Québec, qui faisait partie de cette manifestation annonciatrice des célébrations du 8 mars pour la Journée internationale des femmes.

Actuellement, le salaire des employés de McDonald's, dont la moitié sont des femmes, est de 6,85 \$ l'heure. Les membres du personnel, constitué d'étudiants mais aussi de mères de famille de cinquante ans et plus, doivent servir un client toutes les 59 secondes. Lorsqu'il n'y a pas de clients, les employés doivent aider à l'entretien des tables, des toilettes et du stationnement s'il y en a un. Ils doivent aussi, quand c'est nécessaire, dégivrer le toit, a ajouté Mme Bergeron.

À la dernière minute, et bien que des échanges aient été prévus entre les manifestantes et les travailleurs, les employés du restaurant McDonald's ont finalement refusé de rencontrer les groupes et les médias.

Rappelons que le syndicat des Teamsters de la FTQ a déposé une requête en accréditation syndicale pour les employés du restaurant McDonald's de l'avenue du Mont-Royal.

La manifestation s'est poursuivie à la maison mère des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, où quelque 150 employés affiliés à CSN sont en lock-out depuis le mois de janvier.



Patricia Burelle et Patricia Fortin faisaient hier la cuisine pour le mois à venir à la cuisine collective visitée par les groupes de femmes et les représentants syndicaux dans le cadre des activités entourant le 8 mars, Journée internationale des femmes.

La encore, le syndicat des employés, qui sont à 85 % des femmes, est menacé. Le salaire moyen est de 13 \$ l'heure, ce qui a fait dire à la vice-présidente de la Confédération des syndicats nationaux, Claudette Carboneau, que les femmes ne doivent

plus faire «vœu de pauvreté» et «qu'on ne peut plus tolérer que les femmes soient contraintes à des attitudes de servitude» pour survivre.

Prochain arrêt: une cuisine collective d'Hochelaga-Maisonneuve. «C'est dans ce quartier que les premières cui-

sines collectives du Québec ont vu le jour en 1988», souligne Marie Barel, du Regroupement des cuisines collectives du Québec, qui regroupe ainsi quelque 500 associations.

Pour beaucoup, la cuisine collective, c'est le début de la prise en charge, l'occasion de réduire ses dépenses en popotant à plusieurs des aliments sains, mais aussi de briser l'isolement. Certaines (85 % des membres des cuisines collectives sont des femmes) y trouvent l'inspiration nécessaire pour y amorcer un retour au travail. La cuisine visitée hier comporte d'ailleurs un programme d'insertion en entreprise.

La visite, qui se déroulait à bord d'un autobus, était ponctuée de commentaires sur l'histoire des femmes à Montréal, présentés par des représentants du groupe L'Autre Montréal.

On y apprenait, par exemple, l'histoire des «gouttes de lait», ces dispensaires de lait frais pour les enfants qui visaient à combattre les épidémies de typhoïde survenues au tournant du siècle. Au cimetière du Mont-Royal, on a fait référence aux tombes des féministes Julia Parker, qui participa activement à la fondation du Women's Canadian Club de Montréal, le premier au Canada, et Idola Saint-Jean, militante pour le droit de vote des femmes et qui participa à la fondation du Comité provincial pour le suffrage féminin en 1922. On y apprenait aussi que le salaire hebdomadaire d'un homme vers 1890 se situait entre 6,50 \$ et 9,00 \$, tandis que celui d'une femme, à la même époque, se situait entre 1,50 \$ et 3,50 \$.

UN PROF. À LA MAISON

LE SERVICE PRIVÉ D'AIDE AUX ÉTUDES N&R INC.

Une équipe de 350 professeurs. Cours privés à votre domicile. Récupération, aide aux devoirs, préparation aux examens, perfectionnement. Primaire, secondaire, collégial. Régions de Montréal et de Laval. 7 jours/semaine à l'heure qui vous convient. Au service du public depuis 1993 (514) 973-4526 de 9h à 21h.

Nous sollicitons la candidature de professeurs pouvant enseigner les mathématiques, le français, la physique, la chimie et l'anglais (primaire secondaire ou collégial). Permis d'enseigner au Québec OBLIGATOIRE.

L'atelier des Compagnons

Rabais de 10% sur mobilier de salle à manger jusqu'au 15 mars en magasin.

Reproductions, meubles d'époque, couleurs et finitions exceptionnelles

1269, Van Horne, Outremont
tél.: 277-5772
prop.: Maxime Basilières et Jérôme Dallaire
Ouvert 7 jours/sem.

Solde

de fin de saison jusqu'à

50%

MEPHISTO

Sioux

Clarks

Rockport

SEBAGO
etc.

du 10 au 15 mars

TERRA TF FIRMA

LES COURS MONT-ROYAL
Métro Peel (514) 845-3007CENTRE EATON DE MONTRÉAL
Métro McGill (514) 288-6006

LA CUISINE DE TANTE ALINE

Monique Laurin, auteure
174 pages, 14 \$

«Tante Aline» était l'expression par laquelle on désignait ma mère dans notre vaste famille, tant du côté maternel (celui des Raquépas) que du côté paternel (celui des Guérin).

«Tante Aline» avait la réputation d'avoir dans son carnet d'excellentes recettes de cuisine, dont voici quelques échantillons réunis sous le titre: «La cuisine de tante Aline».

«Tante Aline», pour les uns ou les autres, c'est le prénom de ma mère. Sa cuisine était une source d'énergie pour le corps et un baume pour le cœur.

Voici donc, dans ce livre, un aperçu des recettes de ma mère, prémices de réunions chaleureuses et d'épanchements confidentiels.

Siège social:
GUÉRIN, éditeur ltée
4501, rue Drolet
Montréal (Québec) H2T 2G2
Téléphone: (514) 842-3481
Télécopieur: (514) 842-4923
Adresse Internet:
http://www.guerin-editeur.qc.ca

Célébrez en grand!

Qu'il s'agisse d'un mariage, d'un gala, d'une soirée bénéfique, d'une grande réception ou d'une bar-mitsva, la grande salle du Marché Bonsecours vous offre un cadre historique unique et enchanteur au cœur du Vieux-Montréal.

Faites de votre prochain événement un succès mémorable et célébrez en grand au Marché Bonsecours... vue panoramique sur le fleuve incluse!

Pour tout renseignement, communiquez avec Julie Touchette au (514) 872-7730

Marché Bonsecours
Société de développement de Montréal

Salles disponibles pour expositions et conférences

• LES ACTUALITÉS •

La Cour supérieure rejette la requête de Guy Bertrand

Le tribunal estime qu'il n'y a pas d'urgence à statuer sur une hypothétique déclaration unilatérale d'indépendance, d'autant plus que la Cour suprême ne s'est pas encore prononcée

PIERRE APRIL
PRESSE CANADIENNE

Québec — Le juge Jacques Blanchard de la Cour supérieure a accueilli la requête en irrecevabilité du gouvernement du Québec et rejeté les prétentions de M^{re} Guy Bertrand qui a allégué devant lui que toute la démarche sécessionniste était inconstitutionnelle et violait la Charte canadienne des droits.

Dans la conclusion de son jugement de 40 pages, le juge Blanchard n'a pas retenu, par ailleurs, l'argument de M^{re} Bertrand voulant que la proclamation unilatérale de souveraineté du Québec n'annule d'aucune façon le droit du gouvernement fédéral de percevoir des impôts tout en retirant au Québec ce même droit.

M^{re} Bertrand prétendait qu'il devait être autorisé par le tribunal de déposer, auprès du ministre du Revenu fédéral, la partie de ses impôts «qu'il aurait normale-

ment versée à la province de Québec».

«Le tribunal, a écrit le juge, est d'avis que M^{re} Bertrand ne peut procéder comme il le fait dans le présent recours. En effet, l'atteinte alléguée à ses droits part de la prémisse selon laquelle toute la démarche sécessionniste est inconstitutionnelle et menace par conséquent la primauté du droit qui constitue le fondement de la Charte canadienne.

«Ce faisant, précise le juge Blanchard, il présume des réponses que fournira la Cour suprême dans le renvoi constitutionnel qui lui a été présenté le 16 février dernier, et qui statuera sur la légalité du projet de souveraineté du Québec.»

Le juge a statué qu'il n'y a pas lieu pour le tribunal d'exercer son pouvoir discrétionnaire et de renvoyer le dossier au fond pour le motif «invoqué par le demandeur [M^{re} Guy Bertrand], que son action est préventive et qu'elle se distingue par les questions importantes qu'elle soulève».

Le juge Blanchard estime par ailleurs qu'il n'y a pas urgence puisque des élections provinciales n'ont pas eu lieu et que,

«l'imminence d'un référendum n'étant pas prouvée, il n'y a manifestement pas de question litigieuse ou sérieuse qui soit soumise au tribunal pour lui permettre de reconnaître au demandeur "le standing constitutionnel" requis par la jurisprudence».

Le tribunal a aussi cru utile d'indiquer que le seul fait d'accorder le redressement exigé par M^{re} Bertrand rendrait inopérante la Loi sur les impôts du Québec, «soit le pouvoir de taxation conféré par la Loi constitutionnelle de 1867». «Or, estime le juge Blanchard, il est clairement établi qu'on ne peut se servir d'une partie de la Constitution, soit la Charte canadienne des droits et libertés, pour attaquer une autre partie de la Constitution canadienne en retirant à une législature un pouvoir qui lui est confié par la Loi constitutionnelle de 1867.»

C'est pour ces raisons, entre autres, que le juge Blanchard a accueilli la requête en irrecevabilité présentée par le procureur général du Québec, qui a prétendu que l'action de M^{re} Bertrand, telle qu'intentée, «est prématurée et

contraire à une saine administration de la justice».

Elle soulève, selon lui, des questions hypothétiques puisque l'Assemblée nationale n'est présentement saisie d'aucune question, ni d'aucun projet de loi en vue d'un référendum, «et que nul événement invoqué au soutien des procédures du demandeur ne s'est encore produit».

En rejetant les arguments de M^{re} Bertrand, le juge Blanchard a du même coup renvoyé les arguments du procureur général du Canada qui invoquait, au soutien de la cause de l'avocat québécois, que «la démarche sécessionniste du Québec constitue une menace constante», tout en reconnaissant, toutefois, qu'il appartient maintenant à la Cour suprême, saisie d'un renvoi le mois dernier, de statuer sur la légalité du projet de souveraineté québécoise.

«Ne pas accueillir la requête en irrecevabilité, a conclu le juge Blanchard, serait en définitive endosser une situation purement hypothétique telle que décrite par le demandeur dans sa procédure.»

Certains dossiers fiscaux de députés sont transmis au cabinet politique du Revenu

NORMAN DELISLE
PRESSE CANADIENNE

Québec — En juillet 1996, 12 députés de l'Assemblée nationale et deux sénateurs fédéraux du Québec étaient considérés comme «délinquants» par le ministère québécois du Revenu.

C'est ce qu'indique un document sur la situation fiscale des élus québécois. Le document a été déposé hier devant la Commission d'accès à l'information, dans le cadre d'une enquête sur des fuites de renseignements confidentiels survenus au ministère du Revenu.

Le rapport est daté du 5 juillet 1996 et fait état de la situation pour l'année d'imposition 1995.

Selon les explications fournies par le témoignage de l'enquêteur Ghislain Dionne, du ministère du Revenu, un tableau de la situation fiscale des parlementaires a été préparé en juillet 1996 par le ministère, à l'intention du sous-ministre de l'époque, Pierre-André Paré.

Le document ne précise pas le nom des députés ou des sénateurs fautifs. On explique toutefois qu'un député fédéral du Québec, le député bloquiste de Chambly, Ghislain Lebel, était alors qualifié de «délinquant» en regard de l'impôt, notamment pour ne pas avoir transmis sa déclaration d'impôt pour l'année 1994.

Le député Lebel a réglé le problème rapidement, dans les semaines qui ont suivi, en produisant son rapport ac-

compagné d'une série de chèques pour couvrir la somme due. M. Lebel est venu le raconter lui-même jeudi devant la Commission.

L'enquêteur Dionne a fait savoir par ailleurs que la «compétition» était très forte entre les ministères du Revenu de Québec et d'Ottawa pour rembourser les contribuables au printemps de chaque année.

Chacun des deux gouvernements veut devancer l'autre pour la rapidité de remboursement, et on compare fréquemment la proportion de contribuables ayant reçu leur remboursement annuel au sein de chaque ministère du Revenu. «C'est une course aux remboursements», a commenté le procureur de la Commission, M^{re} Marc Bergeron.

Ni l'enquêteur Dionne ni son supérieur, Claude Gau-

thier, directeur de la Vérification interne et des enquêtes au sein du ministère, n'ont pu expliquer toutefois la nature de la comptabilité spéciale dont font l'objet les parlementaires québécois élus à Québec ou à Ottawa.

Les dossiers fiscaux des députés sont parfois transmis au cabinet politique du ministre du Revenu, a-t-on appris. «La rumeur veut que certains dossiers montent au cabinet, pour anticiper des nouvelles dans les journaux», a expliqué le fonctionnaire Gauthier.

Plus tard, la sous-ministre du Revenu, Nicole Malo, a expliqué que les autorités politiques du ministère, c'est-à-dire la ministre ou son personnel de cabinet, sont informées de tout dossier fiscal «lorsque ça peut devenir public. Ce n'est pas inusité», a-t-elle dit.



Commission
des transports
du Québec

Avis de la Commission des transports du Québec

La Commission regroupe par rubrique les avis devant être publiés conformément à la Loi sur le camionnage (L.R.Q. 1987, c. C-5.1), la partie III de la Loi de 1987 sur les transports routiers (S.C. 1987, c. 35), la Loi sur les transports (L.R.Q. c. T-12), la Loi sur le transport par taxi (L.R.Q. c. T-11.1) la Loi sur les chemins de fer (L.Q. 1993, C.75) et aux règlements en découlant. Ces avis contiennent un résumé des natures de demandes introduites à la Commission. A l'occasion, la Commission publie aussi des informations susceptibles d'intéresser les demandeurs et les titulaires de permis.

Le texte complet d'une demande peut être consulté aux:

Bureau de Québec (418) 643-5694
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec) G1R 5V5

Bureau de Montréal (514) 873-6424
545, boulevard Crémazie Est,
bureau 1000
Montréal QC H2M 2V1

Ligne sans frais 1-888-461-2433

Adresse internet de la C.T.Q. :
http://www.ctq.gouv.qc.ca

Heures officielles de nos bureaux :
8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.

AUTOBUS

Délai d'opposition ou d'intervention:
21 jours de la publication

La Fondation des Amis du Château
6880, boul. Gouin Est
Montréal-Nord QC H1G 6L8
MODIFICATION : ABONNEMENT

Demande d'ajouter à son territoire les municipalités suivantes : Outremont, Lasalle, Saint-Hubert, Greenfield Park, Saint-Lambert, Anjou, Montréal-Nord, Mont-Royal
Demande d'ajouter la catégorie d'autobus A3.
Demande d'ajouter à l'horaire/fréquence : samedi au dimanche de 7h00 à 2h00.

AUTOCAR 5 SAISONS INC.
136, Amsterdam
Saint-Augustin-de-Desmaures QC G3A 1V9
RENOUVELLEMENT : NOLISÉ
2-Q-000908-006C
Durée : 5 ans

AUTOBUS HELIE INC.
3505, Port Royal
Bécancour QC G0X 2T0
RENOUVELLEMENT : NOLISÉ
0-Q-000298-010E
Durée : 5 ans

TAXI

Délai d'opposition ou d'intervention:
10 jours de la publication

Derayah, Mahmoud Reza
4530, av. Côte-des-Neiges, app. 300
Montréal QC H4G 1N5
PROC. : Me Robert Beaulieu
ET DEMANDEUR-CEDANT
2742-0017 QUEBEC INC.
1150, rue Sherbrooke Est, app. 1504
Montréal QC H2L 1L8
TRANSFERT : 3-M-214603-001A
A-11 Montréal

Daoud, Hamid
8138, avenue Wiseman
Montréal QC H3N 2P4
ET DEMANDEUR-CEDANT
Ebener, Jean-Pierre
8050, St-Laurent App. Ph2-2
Brossard QC J4X 2P1
TRANSFERT : 7-M-215317-002A
A-02 Longueuil

Euro-Plus enr.
31, boul. Clermont
Laval QC H7N 2Z1
ET DEMANDEUR-CEDANT
Makki, Ali
3410, avenue Rosedale, app. 1
Montréal QC H4B 2G6
TRANSFERT : 3-M-217838-001A
A-11 Montréal

Scalia, Emanuel
9069, rue Primot
Saint-Léonard QC H1R 3A8
ET DEMANDEUR-CEDANT
Bélanger, Denis
4384, rue Bélanger
Montréal QC H1T 1A9
TRANSFERT : 7-M-207850-001A
A-05 Est de Montréal

Mohammadian, Jahangir
5923, av. de Montigny
Montréal QC H4E 2W1
ET DEMANDEUR-CEDANT
Carmel, Samuel
5092, rue de La Peltre
Montréal QC H3W 1K7

TRANSFERT : 5-M-203620-011A
A-11 Montréal

Taileb, Nadir
7072, 19e Avenue
Montréal QC H2A 2L3
ET DEMANDEUR-CEDANT
Jaboin, Jean Borel
8270, rue Phédre
Laval QC H7A 1A3
TRANSFERT : 6-M-211788-002A
A-05 Est de Montréal

Canessa, Silvana
1702, rue Dunant
Boisbriand QC J7G 3G3
PROC. : Me Giuseppe Decobellis
ET DEMANDEUR-CEDANT
SUCCESION IRENEE DALCOURT
794, rue Saulnier
Repentigny QC J5Y 1Z8
TRANSFERT : 6-M-208537-001A
A-11 Montréal

Geneau, Michel
5370, boul. Kimber
Saint-Hubert QC J3Y 7N7
ET DEMANDEUR-CEDANT
Desmarais, Raymond
7345, rue Monette
Brossard QC J4Y 1M3
TRANSFERT : 2-M-212293-001A
A-02 Longueuil

Lafortune, Daniel
765, chemin Rapide Plat Nord
Saint-Hyacinthe QC J2S 8B1
ET DEMANDEUR-CEDANT
Faubert, Roger
2448, rue Gertrude
Carignan QC J3L 4H1
TRANSFERT : 7-M-215051-001A
Région 205701 Chamblay
Formée de : Chamblay, Carignan

Boufarhat, Rizhallah
8422 A, rue Levard
Saint-Léonard QC H1R 2S6
ET DEMANDEUR-CEDANT
Steiman, Faycal Hammoud
100, rue Spring Garden
Dollard-des-Ormeaux QC H9B 1S3
TRANSFERT : 1-M-215818-002A
A-11 Montréal

Lebeau, Denis
1580, rue Baker
Chambly QC J3L 3A7
ET DEMANDEUR-CEDANT
SUCCESION LUCIEN LEBEAU
2500, rue Jacques Maril, app. 203
Saint-Hubert QC J3Y 9A3
TRANSFERT : 1-M-205124-015A
A-02 Longueuil

Gariépy, Paul
1234, rue Bonin
Tracy QC J3R 4A1
ET DEMANDEUR-CEDANT
Lamoureux, Lucien
70, rue Pouliot
Sorel QC J3P 6C6
TRANSFERT : 5-M-207035-001A
A-16 Sorel

Rioux, Benoit
75, Place Lourmel
Beauport QC G1B 2W1
ET DEMANDEUR-CEDANT
Allouche, Boussetta
795, rue Charon Groulx, app. 8
Sainte-Foy QC G1X 2M7
TRANSFERT : 5-Q-206247-001A
A-36 Québec

Blais, Onésime
1490, boul. de l'Entente, app. 604
Québec QC G1S 4V3
PROC. : MARTIN, FECTEAU, ROY
ET DEMANDEUR-CEDANT
Tailleur, André
175, Dublin
Charlesbourg QC G2M 1C4
TRANSFERT : 8-Q-201344-001A
A-36 Québec

TAXI

Délai d'opposition ou d'intervention:
21 jours de la publication

Cartier, Robert
12320, boul. René-Lévesque
Montréal QC H1B 2E7
DEMANDE : 1 PERMIS SPÉCIALISÉ RES-
TREINT PAR AUTOMOBILE ANTIQUE
La Province de Québec
Pour une durée de 6 mois

Rainville, Etienne
1250, rue Marier
Drummondville QC J2C 3B4
DEMANDE : 1 PERMIS SPÉCIALISÉ RES-
TREINT POUR BAPTÊME, MARIAGE,
FUNÉRAILLES
La Province de Québec

Carpinelli, Frank
4990, rue Jarry est
Saint-Léonard QC H1R 1Y4
DEMANDE : 1 PERMIS SPÉCIALISÉ RES-

TREINT POUR BAPTÊME, MARIAGE,
FUNÉRAILLES
La Province de Québec

LES LIMOUSINES ALADIN INC.
1453, rue Vauquelin
Laval QC H7P 4L8
DEMANDE : 1 PERMIS
LIMOUSINE DE GRAND LUXE
La Province de Québec

TAXI PROPRIO MOTU

Toute personne intéressée peut dans les dix jours de la publication de cet avis faire connaître son intention d'être entendue, à moins qu'un délai autre soit mentionné au texte de la publication.

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC
545, boul. Crémazie Est, bureau 1000
Montréal (QC) H2M 2V1
TROTTIER, Michel -intimé-
869, Taschereau
Longueuil (QC) J4K 2X2
ORDONNER LE RETRAIT DE LA
PLAQUE ET DU CERTIFICAT D'IMMATRI-
CULATION DU VÉHICULE DE MARQUE
LINCOLN TOWN 1986, IMMATRICULE
FZD5061.

CAMIONNAGE LOCAL
INTRAPROVINCIAL

La Commission délivrera la licence intraprovinciale ou le permis de camionnage, à moins de recevoir une opposition dans un délai de 21 jours de la publication. L'opposant doit, par un écrit assermenté, convaincre la Commission que l'exploitation de l'entreprise visée est susceptible de nuire à l'intérêt public.

La Commission entendra l'opposant sur la recevabilité de sa requête.

Dossier de Montréal (M) à Montréal
Le mardi 7 avril 1998 à 10h00.

Dossier de Québec (Q) à Québec.
Le jeudi 9 avril 1998 à 10h00.

Dupré, Rollande
(Dupré Rollande Déménagement)
12350, Germain, app. 333
Montréal-Nord QC H1G 3T4
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe(s) 07-26-32-35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

Thomas, Loys
(Transport L. Thomas)
280, rue des Marguerites
Des Ruisseaux QC J9L 3G3
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe(s) 07-26-32-35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

Raymond, Mario
(Mario Raymond Enr.)
465, Grégoire
Saint-Michel QC J0L 2J0
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe(s) 07-26-32-35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

9033-6645 QUÉBEC INC.
7322, Place Vermettes
Anjou QC H1J 1E9
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe(s) 07-26-32-35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

Georgiopoulos, Ilias
5219, Cavendish
Montréal QC H4V 2R6
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe(s) 07-26-32-35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

Poirier, Daniel
(Montréal Gestion)
2159, boul. des Laurentides, suite 140
Laval QC H7M 4M2
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe(s) 07-26-32-35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

9023-6258 QUÉBEC INC.
4293, Saint-Zotique
Montréal QC H1T 1L2
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe(s) 07-26-32-35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

MARTIN-BROWER OF CANADA LTD
475, avenue Lee
Baie-d'Urfe QC H9X 3S3
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe(s) 32-35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

Girouard, Bruno
(Girouelle)
70, Rabreau
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot QC J7V 8N3
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe(s) 07-26-32-35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

FERME NAULT INC.
158, rang de l'Eglise
Saint-Marcel-de-Richelieu QC J0H 1T0
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe(s) 07-26-32-34-35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

Morassee, Jocelyn
(Transport Tontou)
7, rue de la Ronde
Cap-Santé QC G0A 1L0
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe 32-35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

TRANSPORT J.R. BERTHIAUME INC.
194, rang Ste-Anne
Saint-Jacques QC G0S 2J0
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe 35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

Brissou, Marcel
1868, rue Bélanger
Plessisville QC G6L 2C6
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe 32-35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

R. ROUSSEAU & FILS LTÉE
236, rue Ste-Genevieve
Saint-Isidore QC G0S 2S0
PROC. : GAGNE, LETARTE, S.E.N.C.
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe 35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

RUOMA GESTION ALIMENTAIRE
2373, rue Cardinal Villeneuve
Québec QC G1L 3H7
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe 32-35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

CONSTRUCTION GÉLY INC.
1781, route de l'Aéroport
L'Angelette-Lorette QC G2E 3M3
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe(s) 07-26-32-34-35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

9043-4184 QUÉBEC INC.
(Transport M.E.C.)
39, rue Legardeur, app. 1
Baie-Comeau QC G4Z 1E7
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe 35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

BERRY & SMITH TRUCKING LTD
a/s AGENCE DE PERMIS NOVA
1245, chemin Ste-Foy, suite 106
Québec QC G1S 4P2
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe 32-35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

9057-0771 QUÉBEC INC.
98, rue Saint-Louis
Lévis QC G6V 4G7
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe(s) 07-26-32-35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

9050-2055 QUÉBEC INC.
1138, route 138
Ragueneau QC G0H 1S0
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe 26-32-35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

CAMIONNAGE EN VRAC
Délai d'opposition ou d'intervention:
10 jours de la publication

FERME B.B.D. INC.
433, rang Presqu'île
Saint-Damase QC J0H 1J0
ET DEMANDEUR-CEDANT
LES ENTREPRISES LEO BEAUREGARD & FILS INC.
821, rue Benoit
Montréal QC H1A 4S6
TRANSFERT : 5-M-515577-001A
Région 6 - Toutes matières

3267121 CANADA INC.
525, rue Filatreault
Gatineau QC J8P 2P8

ET DEMANDEUR-CEDANT
Paquin Lefebvre, Françoise
(Camionnage F.P.L.)
377, boul. de la Cité, app.2
Saint-Jacques QC J8T 7Z9
TRANSFERT : 1-M-516314-001A
Région 7 - Toutes matières

2982188 CANADA INC.
(Transport Jee-Pee)
5, rue Sigouin
Amos QC J9T 3A3
PROC. : DUGUAY, BASTIEN, LANTAGNE
MAINTIEN - 8-M-515020-001A

Piché, Jacques
762, 4e Rue Est
Saint-Jacques QC J8T 7Z4
PROC. : DUGUAY, BASTIEN, LANTAGNE
ET DEMANDEUR-CEDANT
ANDRE PARD INC.
2438, route 109 Nord, C.P. 471
Amos QC J9T 3A8
TRANSFERT : 4-M-511064-002A
Région 8 - Toutes matières

9060-1022 QUÉBEC INC.
880, 38e rue
Laval QC H7R 2C3
ET DEMANDEUR-CEDANT
Dion, Alain
1125, rue Patrick
Laval QC H7Y 1M1
TRANSFERT : 0-M-516026-001A
Région 10 - Toutes matières

Lanoie, Louise
11, rue Salvat
Saint-Jacques QC J0G 1S0
ET DEMANDEUR-CEDANT
Fontaine, Gaston
177, Petit Rang
Saint-David QC J0G 1L0
TRANSFERT : 7-M-513190-001A
Région 6 - Toutes matières

Maurice, Laval
46, chemin Farley, R.R. 1
Messines QC J0X 2J0
ET DEMANDEUR-CEDANT
Maurice, Gilles
60, chemin Farley, R.R. 1
Messines QC J0X 2J0
TRANSFERT : 6-M-510528-001A
Région 7 - Toutes matières

Cardinal, Michel
499, montée des Sloans
Saint-Patrice-de-Sherrington QC J0L 2N0
ET DEMANDEUR-CEDANT
Boudrias, Jean-Pierre
(Jean-Pierre Boudrias Transport Enr.)
33, rang St-Jean
Saint-Patrice-de-Sherrington QC J0L 2N0
TRANSFERT : 4-M-512518-002A
Région 10 - Toutes matières

9056-5144 QUÉBEC INC.
10630, boul. Henri-Bourassa
Lamontville QC H1C 1G9
ET DEMANDEUR-CEDANT
ELPHÉGE JOYAL (1989) INC.
1220, rue Lévis
Laval QC H7E 4K3
TRANSFERT : 2-M-514839-002A
Région 10 - Toutes matières

TRANSPORT GHISLAIN BHERER INC.
1060, rue Harvey
Saint-Jacques QC J0M 3T3
MAINTIEN - ACQUISITION D'INTÉRÊTS
1-Q-510550-001A, 002A

CAMIONS DENIS LEFEBVRE INC.
5050, rue St-Roch
Drummondville QC J2E 1A4
ET DEMANDEUR-CEDANT
2536-6543 QUÉBEC INC.
4550, rue Turgeon
St-Cyrille-de-Wendover QC J0C 1H0
TRANSFERT : 9-Q-509083-001A
Région 4 - Toutes matières

Tousignant, Michel
530, rang St-Joseph
Saint-Adelphe QC G0X 2G0
PROC. : JOLI-COEUR, LACASSE & ASS.
ET DEMANDEUR-CEDANT
3088-9109 QUÉBEC INC.
2670, rang des Chutes
Saint-Ursule QC J0K 3M0
TRANSFERT : 1-Q-511210-001A
Région 4 - Toutes matières

Boilay, Louis-Marie
60, rue Touristique
Gaspé QC G0E 1M0
PROC. : CHOUDINARD & CARDINAL
ET DEMANDEUR-CEDANT
MALETTE BENOIT ET COMPAGNIE
100, rue de la Paix
Saint-Jacques QC J0K 3M0
TRANSFERT : 9-Q-510800-001A
Région 1 - Toutes matières

TRANSPORT STEPHANE JULIEN INC.
664, rue Seigneurial
Beauport QC G1B 3P1
ET DEMANDEUR-CEDANT
Tourville, Aurèle
9490, Royale

Sainte-Anne-de-Beaupré QC G0A 3C0
TRANSFERT : 2-Q-502515-001B
Région 3 - Toutes matières et le clinker.

TRANSPORT BRUNO TRUCOTTE INC.
557, place des Pionniers
Saint-Eldar QC G0S 2J0
ET DEMANDEUR-CEDANT
Blondeau, France
(Transport Turcotte et Fils Enr.)
559, place des Pionniers
Saint-Eldar QC G0S 2J0
TRANSFERT :

• LES ACTUALITÉS •

Zubin Mehta à l'OSM

Un ami de passage

Dans les moments difficiles, il est toujours bon de pouvoir compter sur ses amis. Le réputé maestro Zubin Mehta, qui a commencé sa carrière ici, n'a pas oublié l'Orchestre symphonique de Montréal qu'il revient diriger demain. Autant que de musique, il est ici question de gros sous: ce gala avec le réputé chef d'orchestre constitue la première activité au profit du tout nouveau fonds de dotation de l'OSM.

LOUISE LEDUC
LE DEVOIR

Ce sera une soirée d'adieu autant qu'une soirée de retrouvailles. Le timbalier Louis Charbonneau joue avec l'OSM depuis 49 ans. Demain, ce sera son dernier concert. Il songeait depuis un an déjà à la retraite mais il ne pouvait pas partir sans s'offrir l'ultime plaisir de jouer, une fois encore, avec Zubin Mehta. C'est dire combien le maestro Mehta, qui a dirigé l'OSM de 1961 à 1967, a été aimé.

«Zubin Mehta est au sommet, l'un des plus grands chefs du monde actuellement, fait remarquer Louis Charbonneau. Il est un musicien et un être humain extraordinaire. Il dirigeait tout de mémoire. A son premier opéra à Montréal — c'était Tosca —, il avait apporté la partition. Il ne l'a jamais ouverte et il n'a rien oublié, ni personne.»

Cette légende vivante du jet-set musical vient de se poser à Montréal, en provenance de Chicago où il a donné neuf représentations des *Noces de Figaro*. «Je pourrais diriger cet opéra tous les jours jusqu'à la fin de ma vie! Mozart, il n'y a rien de tel!» Exubérant, flamboyant, Zubin Mehta était bien déterminé, devant les médias, à parler de l'OSM, de l'importance de l'appuyer. «Cet orchestre connaît des difficultés; ce n'est pas le moment de parler de ma carrière ou d'autres orchestres...» Et Zubin Mehta de rappeler que l'Orchestre de Chicago dispose d'un fonds de dotation de 100 millions, celui de New York, de 120 millions... «Dommage que l'OSM ait mis tant d'années avant d'en mettre un semblable sur pied.»

Sous son règne, celui du New York Philharmonic Orchestra est passé de 18 millions à 60 millions. Zubin Mehta jure qu'il n'y est pour rien, mais... «Une vieille dame de New York assistait régulièrement aux conseils d'administration. Son mari, riche, fournissait en fragrances les plus grandes parfumeries européennes. Un jour, elle me dit: "J'aimerais bien rencontrer Luciano Pavarotti." Quelque temps après, Pavarotti, à ma demande, la rencontrait et lui donnait même une chaise longue étreinte. Le lendemain, nous recevions un chèque de deux millions!»

Des anecdotes et des souvenirs à raconter, maestro Mehta en a plein son sac. Il se souvient bien de la première fois qu'il dirigea la *Deuxième* (colossale) *Symphonie* de Mahler à Montréal, au programme demain soir. C'était en 1965, en deuxième partie, après la *Cinquième* de Schubert. «Celle-là ne requerrait qu'une quarantaine de musiciens. En attendant Mahler, les autres étaient en coulisses, à regarder le hockey à la télévision.



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Zubin Mehta gesticulant devant les journalistes

En plein concert, j'ai soudain entendu un énorme cri de joie. Un but venait d'être compté.

C'est avec Zubin Mehta que l'OSM a effectué sa première tournée à l'étranger, à Paris, à Vienne et en Russie. La petite histoire raconte qu'à Vienne, l'OSM, dirigé par Zubin Mehta, avait dû concéder quatorze saluts en réponse à une ovation triomphale. A compter de septembre et pour cinq ans, Zubin Mehta assurera le poste de directeur artistique de l'Opéra de Munich. «Pour chacune des productions, je dirigerai une répétition. C'est déjà beaucoup si l'on songe à ce réseau de chefs qui, en Europe, courent d'une ville à l'autre et ne dirigent que les soirs du concert. Moi, j'ai besoin d'au moins une répétition avec les musiciens avant une première.»

Son horaire, à compter de septembre? Cinq semaines à Munich, six mois à Florence, quelques semaines à Vienne, Berlin et Los Angeles, et de deux à trois mois avec l'Orchestre philharmonique d'Israël, avec lequel il entretient une relation particulièrement affectueuse (il le dirigeait déjà en pleine guerre des Six Jours...). «Je ne veux plus être directeur musical d'un seul orchestre. J'ai contribué au développement de trois orchestres nord-américains: ceux de Montréal, de Los Angeles et de New York. J'ai déjà donné.»

Son travail de pigiste (!) lui permet désormais de choisir les mégaprojets et de se faire plaisir. En septembre, l'opéra *Turandot* sera donné pour la première fois là où Puccini l'a situé, dans la Cité interdite de la dynastie impériale de Pékin. Et qui dirigera cet événement historique? Vous avez deviné...

♦♦♦

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL

Deuxième Symphonie de Mahler, avec le maestro Zubin Mehta. Henriette Schellenberg, soprano, Denyce Graves, mezzo-soprano, et le chœur de l'OSM. Demain à la Place des Arts.

Volte-face d'Unifrance

Le Festival du film français de Québec est réduit à un seul film

ODILE TREMBLAY
LE DEVOIR

Le deuxième Festival du film français à Québec, orchestré par Unifrance (regroupant les producteurs français de l'Hexagone), qui devait se dérouler la première semaine d'avril dans la capitale, n'aura pas lieu. Du moins sous forme de festival, puisque l'événement se réduira à une soirée de prestige: l'avant-première d'un seul film, *Une chance sur deux* de Patrice Leconte, et à des rencontres professionnelles. Maigre rendez-vous, qui avait pourtant été reconduit officiellement par Unifrance l'an dernier, avec force discours et promesses à l'appui. Débandade, donc.

Bruno Berthemy, le délégué général d'Unifrance, évoque la difficulté de trouver des primeurs intéressantes. Son organisme prévoyait initialement de réduire le budget de l'événement, de présenter quatre films (il y en avait six l'an dernier) et d'emmener des réalisateurs qui se seraient désistés en compromettant ainsi le rendez-vous. Cela dit, d'un même souffle, le délégué avoue remettre en question le concept lui-même d'orchestrer un festival à Québec, alors que la distribution des films français au Québec va rondement, au rythme de 50 films par an. «Peut-être notre approche devant une ville comme Québec devrait-elle être modifiée, pour investir davantage dans la venue de réalisateurs français. On réfléchit au mode de stratégie à mettre en place.»

«Je ne voulais surtout pas que cette décision mette en péril l'implication d'Unifrance dans notre propre événement à Paris», s'est alarmée la ministre de la Culture, Louise Beaudoin. On se rappelle que le Festival du film français à Qué-

bec avait ouvert à un rendez-vous parallèle, financé par la SODEC et par Unifrance, soit la Semaine du cinéma québécois à Paris, qui s'est déroulée l'automne dernier et prévoyait être rééditée. «J'ai appelé Daniel Toscani du Plantier, le président d'Unifrance, et il nous a assurés que ses engagements tenaient toujours.» La ministre promet de se battre pour la cause, avec vigueur et vigilance. «Notre rendez-vous à Paris ne doit pas virer en eau de boudin. Surtout que 1998 promet d'être une année faste pour le cinéma québécois.»

La première déception passée, Pierre Lampron, le président de la SODEC, qui a travaillé en étroite collaboration avec Unifrance l'an dernier pour l'instauration de ce festival, fait remarquer que la diffusion des films français est en augmentation cette année au Québec et que, même si cette tendance doit être évaluée sur une longue période, les stratégies françaises peuvent être appelées à se modifier au Québec.

Unifrance orchestre déjà des festivals de films français à Yokohama et à Acapulco, territoires qui n'ont pas le réseau de distribution dont dispose le Québec, et, manifestement, les batteries d'Unifrance côté stratégies de promotion sont surtout tournées vers ces marchés potentiels. La France vient de connaître une année faste pour ce qui est du nombre de films réalisés et de recettes au guichet pour ses œuvres nationales; peut-être le besoin d'exportation se fait-il aussi moins criant. La crainte demeure en cette année électorale québécoise que la donne change, que Louise Beaudoin ne soit pas toujours là pour épauler le rendez-vous québécois à Paris, et que cet événement miroir du festival français de Québec ne soit menacé tôt ou tard par l'affaiblissement des ententes réciproques.

REVUE DE PRESSE

Le sauveur et le messie (bis)
Et en avant pour le plan C...Gilles Lesage
Le Devoir

Même si le sauveur continue de résister à la cour frénétique qu'on lui fait, les médias anglophones poursuivent leur campagne de charme auprès du messie Jean Charest et de son plan C, le seul qui puisse empêcher la sécession du Québec.

Aussi, après une première revue de presse jeudi, force est d'en consacrer une deuxième à ce seul sujet-vedette tellement il domine l'actualité depuis la démission de Daniel Johnson, lundi dernier. «Daniel Who?» (comme titrait récemment *The Globe and Mail*).

«L'emploi de messie est disponible», titre *The Chronicle-Herald* de Halifax: M. Charest est perçu comme le seul qui puisse battre saint Lucien (Bouchard) à cette guerre de popularité qu'est devenue la politique. «Il veut cependant devenir capitaine Canada et la politique provinciale ne l'intéresse pas. Mais a-t-il le choix de dire non» à ce qui est peut-être le poste le plus important au Canada?

Un bémol du côté de Saint-Jean (Nouveau-Brunswick), où *The Telegraph Journal* est l'un des rares à soulever des questions précises sur le leadership fédéraliste de M. Charest. «Nous soulevons ces interrogations pour insufler un peu de réalisme dans la cour qu'on lui fait. Durant le référendum de 1995, M. Charest se moquait de M. Bouchard, qui suggérait que la souveraineté ferait disparaître les problèmes comme par magie. M. Charest pourrait être un puissant champion de l'unité canadienne, mais il n'a pas non plus de baguette magique, et personne ne devrait tenter de lui en tendre une.»

Il est bien possible que le Parti conservateur doive mourir pour que le Canada survive, opine Robert Fife dans *The Ottawa Sun*, prévoyant que la défection de M. Charest laisserait le PC exsangue à Ottawa. «Charest a une décision difficile à prendre, mais en fin de compte, les fédéralistes doivent espérer qu'il répondra à l'appel. Le sens du devoir lui impose de laisser de côté son ambition personnelle pour le grand bien du Canada.»

Dans le même journal populaire, Sean Durkan écrit aussi que «Charest n'a vraiment pas le choix». Mais Douglas Fisher rappelle qu'il importe surtout de mettre l'accent sur le prochain référendum, promis par M. Bouchard. «La victoire [du NON] devrait être suivie de concessions et de compromis quant au caractère unique du Québec. Pas de blagues comme celle de Pierre Trudeau après 1980 et de Jean Chrétien depuis 1995. Et pas de gorges chaudes.»

Charest est le meilleur espoir des forces fédéralistes, estime Don Martin, *columnist* du *Calgary Herald* à Ottawa. Et prendre la direction des libéraux du Québec peut être sa propre planche de salut. «Pardon, Jean. Ce qui importe pour vous en ce qui a trait à l'Alberta, c'est de servir avec compétence comme chef fédéraliste au Québec, non pas comme un tory oublié à Ottawa. Allez-y donc.»

The Edmonton Journal s'interroge sur les capacités de M. Charest qui, comme bien d'autres politiciens, est effrayé par les tactiques des séparatistes. «Si Charest devient premier ministre du Québec, la situation sera-t-elle meilleure pour l'Ouest qu'elle l'est avec Bouchard? Il est peut-être préférable qu'il reste à Gledbe» (le quartier chic d'Ottawa où le chef tory vient de s'acheter une maison de près d'un demi-million).

Comme bien d'autres *columnists*, Richard Gwyn salive, dans *The Toronto Star*, sur les chances qu'aurait M. Charest de battre M. Bouchard, évitant ainsi un troisième référendum en quelque 20 ans. «L'avenir du Canada se ré-

sume donc au choix personnel de Charest et, s'il choisit de se battre pour le Canada au Québec même, et à notre intention ferme de l'aider à gagner cette bataille.»

Dans la même veine, dans le même journal, David Crane souhaite que Charest puisse mettre fin aux dommages des séparatistes et à l'incertitude qu'ils créent et propagent. «L'habileté de Charest comme communicateur l'aiderait à faire passer son message de manière crédible, forçant les Québécois, bien mal servis par leurs propres médias, à faire face aux enjeux et à prendre des décisions plus réalistes. Aussi l'avenir du Canada dépend peut-être de la décision que Charest doit prendre incessamment.»

C'est un bon plan C (pour Charest, évidemment), titre *The Financial Post* en éditorial, allusion au plan A et, surtout, au plan B fédéral visant à mettre le Québec à sa place. «Étant donné le désarroi des fédéralistes du Québec, il est bien possible que la meilleure manière de servir le Canada soit, pour Charest, de faire face directement aux séparatistes du Québec.»

Dans le même journal, le gourou conservateur Hugh Segal fait l'éloge de Daniel Johnson, qui a mis de côté son ambition pour faire avancer la cause fédéraliste, et qu'il compare au magnanime Robert Stanfield des années 60 et 70 à Ottawa.

Le meilleur choix, et de loin, proclame *The Toronto Sun*, souhaitant une coalition des libéraux et des conservateurs, étant donné les enjeux énormes et la nécessité de battre Bouchard.

Dans *The Globe and Mail*, Jeffrey Simpson fait valoir que, Charest mis à part, les choix qui s'offrent aux libéraux du Québec pour remplacer Johnson sont «décourageants». Après un examen sommaire des «alternatives», il note que les pressions sur le sauveur prennent de l'ampleur et pourraient bien être, quoi qu'il en dise, irrésistibles. Après avoir écrit la même chose mardi, l'équipe éditoriale a par contre mis un bémol hier à son enthousiasme: un seul homme ne peut à lui seul sauver tout un pays.

A Montréal, *The Gazette* n'en est pas encore là: depuis mardi, elle a consacré au moins dix commentaires à faire l'éloge dithyrambique du chef tory et à insister sur son devoir, si ardu soit-il. Ce n'est pas le choix idéal, à preuve sa récente position sur la Cour suprême. «Mais parmi les candidats évoqués, il est le seul qui puisse insuffler de la vision à l'avenir du Québec au Canada. Il doit à sa province et à son pays de faire face à la musique.»

Les grandes orgues ainsi lancées en édit, les chroniqueurs de *The Gazette* entonnent leurs solos. «Une offre qu'il ne peut refuser», titre Don Macpherson. Charest semble déterminé à ignorer l'appel du destin, déplore Paul Wells, n'en souhaitant pas moins que d'autres se manifestent aussi. «Nous entendons trop parler du devoir de Charest et pas assez de celui de Liza Frulla et de Pierre Paradis de le tester avant que son échec, le cas échéant, devienne celui du Canada.» Charest n'a pas le choix: il doit sauter, intime L. lan Macdonald, tandis que Jennifer Robinson souhaite que le RoC ne se contente pas d'envoyer Charest seul au feu, retournant ensuite à son sommeil.

Grave oubli: William Johnson. Il n'a pu redire hier tout le mal qu'il pense du chef tory (et des autres chefs fédéralistes du Québec), ayant dû prendre congé pour se présenter à la présidence du lobby anglophone Alliance Quebec.

Honte aux grands quotidiens dits nationaux et hommage au plus humble des quotidiens québécois. *The Record*, publié (comme par hasard) à Sherbrooke, a été le seul à prévoir, en édit, dès le lundi 23 février, que M. Johnson démissionnerait et serait remplacé par Jean Charest. Pif, prémonition, bon tuyau auprès du député du cru?

EN BREF

Encore un colis piégé chez BioChem Pharma

Laval (PC) — Des explosifs ont été trouvés, hier, dans un colis suspect déposé près des installations de la compagnie BioChem Pharma, rue Armand-Frappier, à Laval. Les artificiers de la Sûreté du Québec ont détruit en après-midi les explosifs contenus dans le colis, qui avait été découvert peu après 10h hier matin par deux employés de la firme. A la suite de cette découverte, deux bâtiments de l'entreprise ont dû être évacués par précaution, et la police a érigé un périmètre de sécurité. Il s'agit du deuxième attentat dont BioChem Pharma est la cible en quelques mois. En novembre dernier, un colis avait explosé aux installations de Laval de l'entreprise, causant toutefois peu de dommages et ne faisant aucun blessé. Les policiers ne savent pas encore si les deux attentats sont reliés, car l'analyse des explosifs découverts hier n'a pas encore été faite. Par ailleurs, les motifs de l'attentat commis en novembre dernier demeurent toujours mystérieux, les policiers n'ayant aucune idée pour l'instant de ce qui aurait pu inciter des malfaiteurs à agir de la sorte. Pendant ce temps, les laboratoires de l'entreprise

BioChem Vaccins, à Sainte-Foy, près de Québec, et les laboratoires de BioChem Pharma à Montréal ont fermé leurs portes jusqu'à lundi matin, par souci de sécurité. Des fouilles ont été entreprises dans les locaux situés dans le parc technologique de Québec, mais aucun engin explosif n'a été découvert.

Le prix Helen à Joanne Maissoneuve

(Le Devoir) — Le prix international Helen a été remis cette semaine à Joanne Maissoneuve, au cours d'un souper commémorant les 20 ans de l'Institut Simone de Beauvoir. Le prix Helen a été fondé il y a dix ans pour reconnaître les femmes «ordinaires», pour des actes aussi héroïques que significatifs, mais qui ne sont pas toujours reconnus. Résidente du Yukon, Joanne Maissoneuve contribue par exemple depuis dix ans à tous les aspects de la vie de sa petite communauté de Carmaks. Elle est allée dans les écoles, a organisé des événements, des collectes de fonds, et a accompagné des enfants aux Jeux autochtones nord-américains.

Consultation publique

La mise en valeur de l'aéroport de Mirabel

La Commission sur le développement de la région de Mirabel invite la population à participer à des ateliers d'échange en présence d'une trentaine d'experts du développement économique, du transport aérien et de l'aéronautique qui agiront comme conférenciers et membres de panels. Ces ateliers représentent une étape préparatoire aux audiences publiques qui se dérouleront du 26 au 31 mars 1998.

Programme des ateliers

Dates / heures	Thèmes
Lundi 9 mars 1998 14 h à 17 h	Transport aérien : tendances et perspectives d'avenir
Mardi 10 mars 1998 9 h à 12 h 14 h à 17 h 19 h à 22 h	Vocation vacances et vol nolisé Formation en aviation et en aéronautique Rôle des installations aéroportuaires dans l'économie régionale
Mercredi 11 mars 1998 9 h à 12 h 14 h à 17 h 19 h à 22 h	Zones franches et zones d'entreprises Vocation fret et vol tout-cargo Centres de transbordement, de distribution et de fabrication

Lieu : Hôtel Le Château de l'Aéroport - Mirabel, sortie 35, autoroute des Laurentides (stationnement gratuit)

Québec

Entrée libre
(inscription sur place)

Informations : (514) 873-8537 ou 1 888 402-2741
mirabel@mtq.gouv.qc.ca
http://www.commissionmirabel.gouv.qc.ca



PORTES
OUVERTES
Venez... Le 21 mars 1998
de 11h à 17h

SECONDAIRE ET COLLÉGIAL
4635, Chemin Queen Mary
Montréal H3W 1W3
(514) 737-1177

- participer à un cours
- visiter nos laboratoires et découvrir l'Expo Science interne 98 et d'autres activités pédagogiques et para-scolaires
- célébrer la francophonie

Internet: mariedefrance.qc.ca

Examen d'admission au secondaire 8h à 13h

Le 14 mars est une date importante, ne l'oubliez pas!



Le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (FTQ) désire aviser toutes les épargnantes et tous les épargnants du Québec que le prix de son action est déterminé deux fois par année et que les nouvelles valeurs de l'action sont divulguées le 15 septembre et le 15 mars de chaque année.

Il reste donc sept jours avant l'annonce de la prochaine évaluation de l'action du Fonds.

Comme vous le savez, à cause de la tempête de verglas qu'a connue le Québec, la date limite pour souscrire à un REER pour l'année d'imposition 1997 a été reportée au 31 mars 1998. Vous avez donc jusqu'à cette date pour profiter des économies d'impôt supérieures que vous procure le Fonds.

Cependant, souscrire avant le 15 mars pourrait être encore plus avantageux.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour souscrire au REER du Fonds, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

La valeur de l'action fluctue. Pour des renseignements détaillés sur les actions du Fonds, consultez le prospectus disponible à nos bureaux.



RÉGION DE MONTRÉAL

Siège social

Édifice FTQ - Fonds de solidarité
8717, rue Berri
Montréal (Québec) H2M 2T9
(514) 383-FONDS



Centre-ville **Nouvel emplacement**

Place Bonaventure
900, rue de la Gauchetière Ouest
Niveau 2



Est de Montréal

13035, rue Sherbrooke Est
Pointe-aux-Trembles
(Aut. 40, sortie Tricentenaire)

Pointe-Claire **Nouvel emplacement**

225-F, boul. Hymus

Brossard **Nouvel emplacement**

6400, boul. Taschereau
2^e étage, bureau 203

Laval

1800, boul. Le Corbusier
2^e étage, bureau 129

LE
FONDS
DE SOLIDARITÉ
DES TRAVAILLEURS
DU QUÉBEC (FTQ)



LE REER

QUI TRAVAILLE TOUS LES JOURS

1 800 567-FONDS

LE DEVOIR

POLITIQUE

Les bourses fédérales du millénaire

Le citoyen n'est pas dupe

PIERRE O'NEILL
LE DEVOIR

Les Québécois ne sont pas dupes des véritables motifs qui ont inspiré le projet de Fondation des bourses du millénaire du gouvernement fédéral. Percevant en cela une manœuvre politique, ils sont d'avis que la gestion de ce fonds de 2,5 milliards de dollars devrait être confiée aux provinces.

Ce sont là les données les plus significatives de l'enquête d'opinion publique que la maison Sondagem a effectuée du 27 février au 3 mars auprès de 1010 personnes.

Selon ce sondage, réalisé pour le compte du *Devoir* et du quotidien *Le Soleil*, 42,4 % des Québécois sont d'opinion que le gouvernement fédéral a voulu se faire du capital politique auprès des étudiants, 22,8 % sont prêts à croire que l'initiative d'Ottawa ne vise qu'à aider les étudiants, 20,6 % pensent qu'il mise sur ce projet pour faire la promotion du fédéralisme au Québec et 2,6 % sont d'avis qu'il est guidé uniquement par le souci de satisfaire les attentes des Canadiens. Alors que 2,6 % y voient d'autres motifs, 9 % préfèrent ne pas se prononcer sur le sujet.

Par-delà les prétentions des politiciens fédéraux, non seulement les gens sont intéressés aux relations fédérales-provinciales mais ils ont une connaissance respectable de la portée des politiques gouvernementales et des enjeux du débat. Ainsi, 48,5 % estiment que la gestion des bourses du millénaire devrait être confiée aux gouvernements provinciaux, 23,8 % préféreraient que le secteur privé les prenne en charge et 16,3 % persistent à croire que l'administration de ce nouveau programme devrait être assumée par le gouvernement fédéral.

Le consensus le plus large qui se dégage de ce sondage porte sur la question de savoir s'il est nécessaire et souhaitable d'aider financièrement les jeunes à parfaire leurs études. Les Québécois affirment massivement (83,5 %) que non seulement les étudiants ont besoin d'aide mais qu'elle doit venir des gouvernements. Seulement 6,6 % estiment que les étudiants devraient se débrouiller seuls, alors que 7,5 % optent pour un mariage des deux formules: l'aide gouvernementale et l'autosuffisance.

L'idée voulant que le gouvernement soit surtout intéressé à se faire du capital politique auprès des étudiants est

partagée par un plus grand nombre de Québécois d'âge mûr que de jeunes. Cette perception est également davantage celle des détenteurs d'un diplôme collégial. Enfin, les francophones sont deux fois plus nombreux (50 % contre 20 %) à partager ce point de vue. Le taux de réponse de ce sondage est de 61,3 % et la marge d'erreur statistique maximale se situe à 3,1 % dans 19 cas sur 20.

La Fondation des bourses du millénaire, grâce à une mise de fonds de 2,5 milliards, permettra d'octroyer 100 000 bourses par année pendant dix ans, et cela, à partir de l'évaluation des besoins financiers et du mérite des étudiants qui en feront la demande.

Dévoilées par le ministre Paul Martin, les intentions du gouvernement ont été illico dénoncées par les premiers ministres provinciaux Lucien Bouchard et Mike Harris, accusant Ottawa de s'immiscer dans un champ de compétence provinciale. Bernard Landry a qualifié le projet d'intrusion massive. A la Chambre des communes, le Bloc québécois n'a cessé de mitrailler Jean Chrétien, le forçant finalement à reconnaître qu'Ottawa voulait s'assurer de plus de visibilité au Québec et faire comprendre aux étudiants que l'argent viendrait du fédéral.

La répartition des pouvoirs fédéraux et provinciaux, inscrite dans la Constitution de 1867, stipule que l'éducation relève exclusivement des provinces. En 1964, quand le gouvernement libéral de Lester B. Pearson avait décidé de créer le Régime canadien de prêts aux étudiants, le gouvernement québécois de Jean Lesage s'y était opposé, exprimant sa détermination de concevoir et de gérer son propre régime, conformément à sa compétence constitutionnelle. M. Pearson avait donc accepté que le Québec se retire du Régime canadien de prêts et qu'il reçoive chaque année les sommes qui correspondent à sa part du programme.

Le principe du droit de retrait, dit «*opting out*», est inscrit dans la loi fédérale qui gouverne le régime de prêts aux étudiants. Mais dans le cas des bourses du millénaire, le Québec ne pourra s'en prévaloir parce que le gouvernement fédéral a conçu une astuce de contournement par la création d'une fondation indépendante, ce qui enlève au programme son caractère gouvernemental. L'autre voie d'évitement d'Ottawa réside dans le fait que la loi fédérale porte sur les prêts et non sur les bourses aux étudiants.

Les étudiants proposent des solutions pour dénouer l'impasse

Très peu de chemin a été accompli entre Québec et Ottawa depuis que le ministre Paul Martin a annoncé la mise sur pied de la Fondation canadienne des bourses du millénaire pour aider les étudiants. Ces derniers veillent au grain, bien décidés à ne pas faire les frais d'une autre querelle entre les deux niveaux de gouvernement.

PAULE DES RIVIÈRES
LE DEVOIR

Indifférente aux querelles de drapaux entourant la Fondation des bourses du millénaire, la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) demande au gouvernement fédéral de mettre sur pied un groupe de travail formé d'étudiants et des deux paliers de gouvernement qui serait chargé de trouver des solutions à «l'impasse du millénaire».

Par cette expression, la FEUQ fait référence à la «nouvelle querelle Ottawa-Québec» entourant l'utilisation des sommes (2,5 milliards) de cette fondation. Ottawa veut attribuer lui-même les bourses aux étudiants, selon ses critères, et Québec revendiquer plutôt sa part afin de la dépenser comme il l'entend dans un domaine qui relève de sa compétence.

Mais loin de se contenter d'être un écho au «chignage» de Québec, la FEUQ a sa petite idée sur la manière dont les sommes devant revenir au Québec, soit environ 25 %, devraient être dépensées. Selon le président de la fédération étudiante, Nikolas Ducharme, il est évident que les sommes disponibles doivent être dépensées pour alléger le fardeau de la dette étudiante

bien plus qu'en versements de bourses. La Fédération étudiante universitaire et celle représentant les étudiants de cégep souhaitent que les fonds servent à abaisser le plafond des prêts, actuellement de 3200 \$, de manière à ce que le plafond des bourses puisse, lui, être haussé.

Les étudiants souhaitent également une remise de dettes qui pourrait prendre la forme d'un chèque à l'étudiant endetté qui a obtenu son diplôme dans des délais raisonnables. Le gouvernement du Québec vient d'annoncer des assouplissements dans ce domaine mais ceux-ci se limitent à donner plus de temps à l'étudiant pour rembourser son prêt.

«Le chèque peut être rouge, bleu ou mauve, cela ne fait pas de différence», a résumé M. Ducharme hier en conférence de presse. En bref, la couleur du drapeau qui ornerait le chèque ne l'empêche pas de dormir.

Les représentants de la FEUQ seront à Ottawa lundi matin afin de rencontrer, à ce sujet, le ministre du Développement des ressources humaines, Pierre Pettigrew. Ce dernier entend aussi rencontrer la ministre de l'Éducation, Pauline Marois, au cours des prochains jours, même si la date n'a pas encore été fixée (Mme

Marois a proposé le 12 mars).

Jusqu'à maintenant, M. Pettigrew n'a pris aucun engagement envers le Québec, se contentant de répéter que la Fondation canadienne du millénaire n'entraînerait aucun dédoublement de structures.

Rappelons que contrairement aux autres provinces, le gouvernement du Québec possède un régime d'aide financière comprenant non seulement des prêts mais des bourses. Rappelons aussi que dès la mise sur pied, en 1964, du programme canadien de prêts étudiants, Québec avait exercé son droit de retrait avec pleine compensation.

La moyenne d'endettement étudiant est de 25 000 \$ au Canada et de 11 000 \$ au Québec. Cependant, pour Nikolas Ducharme, qui a deux enfants et une dette de 30 000 \$, cette situation «moins pire» ne doit pas se traduire par un laisser-aller.

D'ailleurs, dans les propositions qu'elle a rendues publiques hier, la FEUQ dit bien clairement qu'advenant le cas où Ottawa verserait au Québec sa part de la Fondation canadienne des bourses du millénaire, il serait impérieux que le gouvernement du Québec s'engage à dépenser cet argent pour diminuer le niveau d'endettement, et non pas pour alléger d'autres pans du domaine de l'éducation, eux aussi mal en point.

D'ailleurs, quelque 10 000 étudiants et employés des collèges entendent manifester devant le Parlement mercredi pour signifier leur opposition aux compressions attendues dans le prochain budget provincial.

Le renvoi fédéral devant la Cour suprême

Des centaines de pages en réponse aux juges

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Les avocats Yves Fortier et André Joli-Cœur ont remis, hier, leurs réponses écrites aux questions des juges de la Cour suprême concernant le renvoi de la légalité d'une sécession unilatérale du Québec.

En feuilletant le volumineux document de l'ami de la cour, M^r André Joli-Cœur, il est facile d'imaginer que ces mêmes réponses aux questions des juges en suscitent d'autres auxquelles les parties devront effectivement répondre. Quant au gouvernement fédéral, ébranlé par des commentaires embarrassants de sa ministre de la Justice, Anne McLellan, il a fortement invité la Cour suprême à ne pas en tenir compte et à ramener le débat sur le terrain juridique.

Dans ses réponses, M^r André Joli-Cœur, représentant les intérêts du Québec, remet directement en cause le pouvoir de la législature du Québec et celui de toutes les provinces d'effectuer des renvois à la Cour d'appel.

«Le renvoi à la Cour d'appel, note-t-il, se situe en marge de la Constitution canadienne puisque, d'une part, il ne relève aucunement de la fonction judiciaire essentielle d'un tribunal de justice et que, d'autre part, il va à l'encontre du principe fondamental de la séparation des pouvoirs qui doit prévaloir entre le pouvoir judiciaire, le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif.»

Cette façon d'interpréter la Loi sur les renvois à la Cour d'appel remet en cause, dans un même souffle, la capacité de la Cour suprême du Canada d'entendre un renvoi comme celui qui lui a été proposé récemment.

Dans une autre réponse, M^r Joli-Cœur soutient que le peuple canadien, contrairement à celui du Québec, n'existe pas «puisque la notion de peuple canadien ne fait pas partie des règles écrites de la Constitution du Canada».

Il n'existe même pas, selon lui, de consensus chez les experts canadiens-anglais sur l'existence du peuple canadien. L'analyse des différentes opinions l'ont amené à conclure que «le peuple canadien-anglais, le peuple québécois, le peuple acadien et les peuples autochtones détiennent tous, en parallèle, la légitimité qui est inhérente à leur statut de peuples et sont tous titulaires du droit à l'autodétermination».

Ce même droit de décider de son avenir peut aussi conduire à une remise en question de l'intégrité territoriale d'un État. Par contre, «le droit à l'autodétermination peut s'exercer de manière à choisir librement la sécession».

«Ce choix, selon M^r Joli-Cœur, constitue un moyen pour un peuple d'affirmer son identité. L'exercice du droit à l'autodétermination peut ainsi être le catalyseur des événements politiques qui pourraient conduire à l'application d'une autre norme juridique, le principe d'effectivité, au moment où une sécession serait réalisée.»

Arguments fédéraux

Quant à l'avocat fédéral Yves Fortier, il reprend l'essentiel de ses arguments présentés oralement de-

vant le tribunal. D'entrée de jeu, il demande à la Cour suprême du Canada de bien soupeser les enjeux du renvoi sur la légalité d'une sécession unilatérale du Québec dont elle a été saisi.

«Ne pas apporter une réponse à ces questions juridiques de premier ordre laisserait non seulement les gouvernements mais également les citoyens et les communautés du Canada sans balise aucune pour faire face à toutes les autres questions importantes ayant trait à la sécession d'une province du Canada», insiste M^r Fortier.

Pour bien situer le débat sur le terrain juridique, l'avocat fédéral veut également dissiper tout doute quant à la position fédérale. Selon lui, et contrairement à ce qu'a laissé entendre Mme McLellan au *Toronto Star* avant qu'elle ne rectifie le tir dans un communiqué de presse, la présence d'une impasse constitutionnelle sur la sécession du Québec ne justifierait pas en soi le recours à des moyens extraordinaires hors du cadre juridique.

La sécession d'une province doit être accomplie en vertu de la Constitution canadienne, écrit M. Fortier. Et les «retombées de l'environnement politique» ne peuvent en suspendre ou en écarter l'application, fait-il voir.

Mme McLellan avait causé tout un émoi au sein du gouvernement Chrétien en indiquant que des procédures extraordinaires hors du cadre constitutionnel pourraient faciliter la sécession du Québec si les négociations entre la province, Otta-

wa et ses partenaires aboutissaient à un cul-de-sac.

«On ferait face à un ensemble de circonstances extraordinaires qui, à notre avis, ne s'inscriraient pas dans le cadre constitutionnel actuel, disait-elle au quotidien torontois. Il faudrait probablement reconnaître la nature extraordinaire de la situation et déterminer, dès lors, la démarche qu'il convient de suivre.»

Ces commentaires ne sont pas passés inaperçus. Le juge en chef de la Cour suprême, Antonio Lamer, s'était demandé si ceux-ci pouvaient «indiquer qu'il n'y a pas de réponse juridique à la question 1» et que les formules de modification ne s'appliquaient pas.

«En aucune circonstance l'article publié dans ce journal ne doit-il être interprété comme signifiant que la cour ne devrait pas répondre à la question 1», a cependant repris M^r Fortier hier.

Quant au sort des peuples autochtones en cas de sécession, une question que le fédéral aurait préféré occulter, Ottawa reconnaît qu'il a un rôle de fiduciaire et qu'il devrait faire respecter leurs droits et leurs revendications territoriales. Mais il ne dit pas comment.

«Nous ne savons pas vraiment ce que cela signifie», a admis hier tout de go une responsable près du dossier. Là encore, il invite la cour à la prudence et lui propose de ne pas «aller au-delà d'un énoncé de principe général sur les questions qui touchent les peuples autochtones».

Cours d'Art
POTERIE
CÉRAMIQUE
SCULPTURE
PEINTURE
DESSIN
MODÈLE VIVANT

ARTIELIER
460 Ste. Catherine O # 502
McGill / Place des Arts
879-9694

CLAUDIO RICIGNUOLO
de l'Orchestre Métropolitain
www.colba.net/~claudio

INVITATION À LA MÉLOMANIE

Une série de huit cours d'initiation à la grande musique. Approche dynamique basée sur l'écoute.

(Séances d'information gratuites) **Coût: \$210**

Les Projets
EUROPA Phase III

Unique à
OUTREMONT

L'Architecture La distinction d'une architecture originale, moderne et audacieuse.
L'Espace Le luxe d'intérieurs spacieux, des hauteurs libres de 12'. Jardins intérieurs, solariums et terrasse.
L'Exclusivité Le confort d'espaces souples construits selon vos spécifications.

272-1010
Mario Funes-Groupe Sutton Immobila

15 unités à partir de \$129,000
Déjà vendu à 60%
Visites à la salle de montre
935 ave. de l'Épée
Dimanche 13h à 16h

LE DEVOIR

est à la recherche de candidats pour des postes de

~ JOURNALISTES SURNUMÉRAIRES ~

Les candidats qui postuleront ces postes seront des journalistes polyvalents capables d'effectuer des remplacements dans plusieurs secteurs. Ils auront une formation en journalisme ou une formation de niveau universitaire de premier cycle en sciences humaines, lettres, droit ou sciences, détiendront au moins deux années d'expérience ou l'équivalent, posséderont une excellente maîtrise du français écrit. La connaissance d'autres langues sera un atout.

Un dossier de candidature comportant un curriculum vitae et un porte-folio d'au moins cinq articles sera adressé d'ici le 20 mars à :

Mme Danielle Nantel
LE DEVOIR
2050, rue De Bleury, 9^e étage
Montréal (Québec)
H3A 3M9

La Galerie **ART SÉLECT Inc.**
maintenant déménagée au
100, avenue Laurier Ouest
Montréal, Québec H2T 2N7
Tél.: 273-7088 • Fax: 273-6656

PROMOTION D'OUVERTURE

Profitez des spéciaux sur plusieurs meubles sélectionnés

HEURES D'ACCUEIL:
Mar. & merc.: 10h à 17h30 Jeu. & vend.: 10h à 21h
Samedi: 10h à 17h Dim. & lun. Fermée

LE DEVOIR

LE MONDE

REVUE DE PRESSE

De la nécessité des gratte-ciel

Dans un monde où la nouvelle économie fondée sur le développement rapide de l'informatique permet à de plus en plus de travailleurs d'oeuvrer à partir de chez eux et, ainsi, de ne plus encombrer les centre-villes et leurs tours à bureaux, on peut se demander pourquoi la construction de gratte-ciel se poursuit. Cela n'aurait plus rien à voir avec l'économie mais bien avec l'image de puissance et le prestige politique et culturel d'un pays sur le plan international.

Jocelyn Coulon
Le Devoir

Depuis la construction des pyramides égyptiennes, les hommes ont toujours rêvé d'immortaliser leur passage dans ce monde par l'érection d'impressionnants bâtiments en hauteur. Au début, il s'agissait, selon le magazine scientifique *Pour la Science*, «de construire une tour jusqu'au ciel, refuge de Dieu». Au fil des temps la croissance des villes et l'industrialisation de l'économie, particulièrement au XIX^e siècle, ont accéléré la construction d'édifices pour des raisons utilitaires.

Selon le mensuel, «ces inventions architecturales répondaient à un besoin du capitalisme, parce que l'installation en un même lieu d'armées d'employés de bureau permettait de les faire travailler ensemble, utiliser les mêmes fichiers et les mêmes outils de travail et facilitait leur contrôle par la hiérarchie». De 1870 à 1930, les grandes villes américaines commencent à se couvrir d'édifices de plus en plus haut. Rien ne semble arrêter les architectes les plus intrépides. La hauteur des gratte-ciel passe de 43

La presse



du monde

381 mètres, pour l'Empire State Building, tous deux à New York. Après quelques décennies de répit, la compétition reprend dans les années 1960 et 1970 entre les tours jumelles du World Trade Center (417 mètres), à New York, et la gigantesque Tour Sears (443 mètres), à Chicago. Mais les plus hautes tours, celles de Petronas (452 mètres) seront finalement construites à Kuala Lumpur, en Malaisie, en 1997.

Malgré ce sursaut, reste que l'engouement pour les gratte-ciel semble s'estomper, du moins en Occident. Des contraintes techniques limitent l'extension verticale des gratte-ciel : «le poids des étages et la prise au vent, le transport des personnes, de l'eau et des équipements», écrit le magazine. Plus on monte, plus il faut de structures de soutien au sol, d'ascenseurs et de gaines de service. À partir d'une certaine hauteur, le surcoût des étages supplémentaires n'est plus compensé par le gain de surface, de plus en plus faible. Mais la véritable raison du déclin des gratte-ciel est peut-être à trouver du côté de la nouvelle économie qui transforme le monde depuis une dizaine d'années. «La révolution informatique [sape] le concept de gratte-ciel : le regroupement des employés de bureau dans un même lieu coûteux, en centre-ville, [devient] progressivement inutile», écrit le magazine. Grâce aux progrès des télécommunications, les sociétés ont plus intérêt à s'installer dans des banlieues, où l'espace est meilleur marché et dont l'accès est simplifié. Les grandes entreprises occupent des bureaux discrets en banlieue. À Detroit, par exemple, Ford et Chrysler se sont ainsi établies dans la verdure. Microsoft s'est installée dans un long édifice de 20 mètres de haut en plein cœur de l'État de Washington. Ces sociétés sont connues par «leurs logos, leurs programmes de navigation sur le réseau Internet et leurs sites virtuels» et non par les bâtiments qu'elles occupent.

Le temps des gratte-ciel est-il révolu pour autant? Il semble bien que non. S'ils ne sont plus nécessaires techniquement, leur fonction symbolique demeure entière, écrit *Pour la Science*. D'où, leur nécessité.

Présentement, les gratte-ciel poussent comme des champignons en Asie. Ainsi, en 1991, lorsque la compagnie pétrolière nationale malaise Petronas lance un appel d'offres pour la construction d'un nouveau siège social dans la capitale, elle spécifie que le complexe devra comporter deux tours qui distingueront «un lieu que tous reconnaîtront comme unique à Kuala Lumpur et à la Malaisie». Construites en moins de cinq ans, ces deux tours les plus hautes du monde, sont plus qu'un ensemble de bureaux, écrit le magazine. Elles sont le symbole visible «de la croissance économique de la Malaisie» et elles «s'inscrivent dans la tradition islamique originale de ce pays». Leur importance pour le pays est telle que le premier ministre malais en personne a tenu à examiner les plans et à surveiller les travaux.

Reste que même en Malaisie, le politique ne peut tout imposer. L'hebdomadaire *Far Eastern Economic Review* rappelle que la crise économique qui secoue l'Asie remet en question la construction de nouvelles tours à Kuala Lumpur. Des projets sont annulés alors que plusieurs tours cherchent des locataires. Heureusement pour l'honneur national, les tours Petronas affichent presque complet.

Pour la *Science* affirme que les gratte-ciel ne sont pas morts. «Une visite du bar situé au sommet du prestigieux hôtel Peninsula, à Hong-Kong, montre que les tours ne sont pas des dinosaures en voie d'extinction : les urinoirs sont adossés aux baies vitrées, de sorte que les hommes peuvent contempler la ville à leurs pieds tout en se soulageant; ils n'auraient pas ce sentiment de puissance au rez-de-chaussée. Au XXI^e siècle comme à l'époque de Chéops, les hommes édifieront des immeubles de plus en plus hauts, difficiles et coûteux à construire, simplement parce qu'ils voudront proclamer leur puissance.»

Une des caractéristiques de certains gratte-ciel est le soin apporté par les architectes à leur décoration extérieure. Aujourd'hui, les édifices des grandes villes nord-américaines attirent l'attention par leurs formes en retrait ou fuselées ou par l'effet que produisent les matériaux utilisés dans leur construction. Au siècle dernier et au début du XX^e siècle, c'est la conception des façades qui fascinent les citadins.

Les édifices ne dépassant pas quelques dizaines d'étages, leurs concepteurs s'attachent à en rehausser l'atmosphère en sculptant littéralement les matériaux ou en ornant les corniches. Le dernier numéro du mensuel *American Heritage* retrace, à travers la vie de l'architecte Louis Sullivan, l'histoire mouvementée de ceux qui voulaient intégrer l'art à la technologie sans cesse changeante de la construction des gratte-ciel.

Le bilan s'alourdit au Kosovo

Moscou met les Occidentaux en garde contre toute ingérence

D'importants combats ont été signalés hier dans les montagnes du centre du Kosovo. Les forces serbes ont annoncé qu'elles avaient «détruit le noyau dur» de l'Armée de libération du Kosovo et abattu le chef des nationalistes, Adem Jasari. Face à la gravité de la situation, le ministre allemand des Affaires étrangères s'est prononcé pour une réunion d'urgence du Conseil de sécurité des Nations unies.

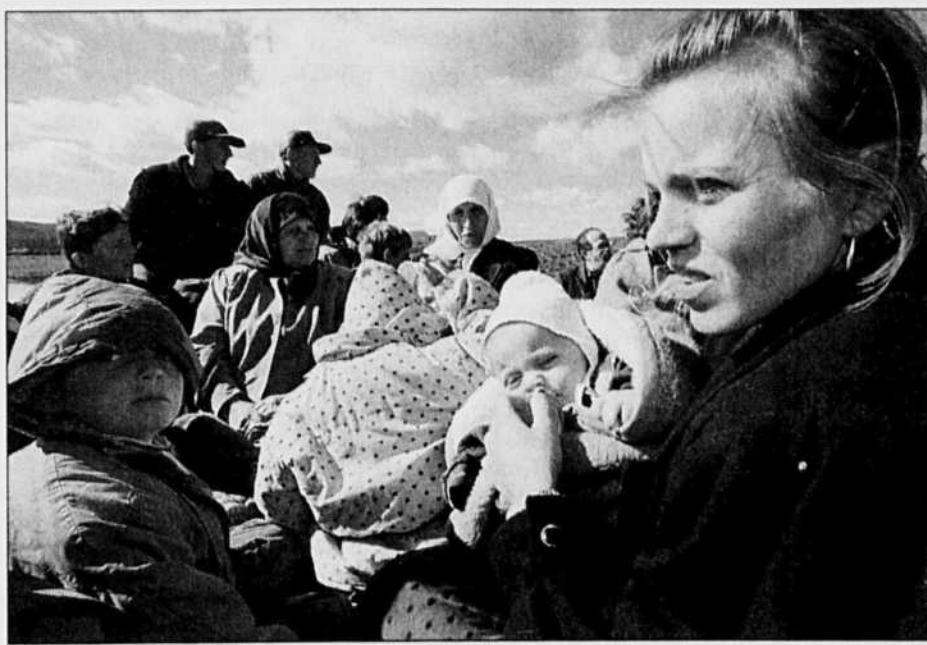
REUTERS

Pristina — De nouveaux affrontements ont opposé hier les forces serbes aux nationalistes albanais du Kosovo, conduisant à une multiplication des mises en garde occidentales devant l'éventualité d'une propagation du conflit au reste des Balkans.

La Russie a estimé pour sa part que la question kosovar relevait strictement de la politique intérieure de la République fédérale de Yougoslavie (RFY).

«Nous considérons comme inacceptables les déclarations de représentants de plusieurs pays occidentaux sur une possible ingérence directe de l'étranger et un changement de cap vers diverses sanctions pour influencer la Yougoslavie», a fait savoir le ministère russe des Affaires étrangères, dans un communiqué.

Alliée de toujours de la Serbie, majoritairement orthodoxe, la Russie a exhorté ses partenaires européens à rechercher une solution diplomatique au conflit du Kosovo, dont la population est à 90 % musulmane.



Colonne de réfugiés du village de Prekaz

REUTERS

D'importants combats ont été signalés hier dans les montagnes du centre du Kosovo. Les forces serbes ont annoncé qu'elles avaient «détruit le noyau dur» de l'Armée de libération du Kosovo (ALK) et abattu le chef des nationalistes, Adem Jasari. Ce dernier figurait au nombre des victimes tuées pendant les attaques de ces deux derniers jours, affirme un communiqué de la police.

Les combats se sont concentrés vendredi autour des villages de Prekaz et de Lausha, où une cinquantaine de nationalistes alba-

nais auraient été tués jeudi lors d'attaques similaires, a-t-on déclaré de source albanaise. Ce bilan est deux fois plus élevé que celui annoncé jeudi par les forces serbes. S'il est confirmé, il portera à 75 le nombre de civils albanophones tués en une semaine. La police serbe a ouvert un corridor pour laisser passer les femmes et les enfants qui souhaitaient quitter la région de Drenica. «Tous ceux qui resteront sont considérés comme des terroristes», a-t-on appris de source serbe non-officielle. Selon le Centre d'informations

sur le Kosovo, de nombreuses femmes sont restées à Prekaz d'où se sont enfuis les hommes pendant la nuit de jeudi à hier.

Face à la gravité de la situation, le ministre allemand des Affaires étrangères, Klaus Kinkel, s'est prononcé pour une réunion d'urgence du Conseil de sécurité des Nations unies pour faire cesser les «affrontements sanglants» dans la province serbe du Kosovo. Le chef de la diplomatie allemande, dans un communiqué, précise qu'il a écrit au secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, pour demander que le Conseil de sécurité se saisisse immédiatement de la question, qu'il a qualifiée de «très explosive».

Les grandes puissances chercheront à relancer le dialogue entre Serbes et Albanais de souche plutôt qu'à renforcer les sanctions économiques pesant déjà sur la RFY, a-t-on appris de source diplomatique à Londres, où se réuniront lundi les six pays du Groupe de contact. «La solution n'est pas de débarquer avec armes et bagages mais de trouver des moyens de persuasion», a dit un haut responsable britannique.

Le Groupe de contact, composé des ministres des Affaires étrangères de Russie, de France, d'Italie, d'Allemagne, des États-Unis et de Grande-Bretagne, évoquera l'hypothèse d'un renforcement des sanctions. Cependant, toute décision nécessitera l'aval du Conseil de sécurité des Nations unies ou elle se heurtera à l'opposition de la Russie et de la Chine.

Moscou a fait savoir par ailleurs qu'Evgueni Primakov, ministre des Affaires étrangères, n'assisterait pas à la réunion du Groupe de contact mais dépecherait un de ses adjoints à Londres.

«Une fleur pour les femmes de Kaboul»

L'ONU et l'Europe lancent un appel pour supprimer la discrimination

AGENCE FRANCE-PRESSE

Paris — Une bonne partie des manifestations et initiatives organisées le 8 mars dans le monde pour célébrer la «Journée internationale des droits des femmes» de l'ONU sont cette année placées sous le signe d'un hommage aux femmes afghanes.

Cette journée revêt en 1998 un intérêt particulier car la Déclaration universelle des droits de l'homme, qui affirme solennellement le principe de l'égalité des droits des hommes et des femmes, a tout juste 50 ans.

C'est le 2 mars à Paris que le coup d'envoi de la campagne de sensibilisation au sort des Afghanes, intitulée «Une fleur pour les femmes de Kaboul», a été donné par l'association France Libertés, Médecins du Monde, et la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH).

Emma Bonino, Commissaire européenne, s'est engagée personnellement dans cette campagne, soutenue par l'ECHO (Office humanitaire de la Communauté européenne) et le parlement européen.

Un «Appel pour les femmes de Kaboul» a été rédigé par ces associations, les Afghanes «symbolisant à l'extrême toutes celles qui sont maltraitées et dont les droits sont bafoués dans le monde». Le texte appelle à «ne reconnaître aucun régime en Afghanistan» tant que s'y maintiendront «des discriminations basées sur le sexe», et à «exercer toute pression» pour assurer le respect de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

A Rome, Bruxelles et Moscou, trois manifestations simultanées sont prévues demain à 11h locales en faveur des

femmes afghanes, organisées par le parti radical transnational devant les bureaux des Nations unies.

Demain à 12h à Madrid, l'Institut de la Mujer (Institut de la femme) a préparé un lâcher de ballons multicolores, suivi de la lecture de l'Appel en faveur des femmes afghanes. Une initiative semblable est prévue hier à 11h au Trocadéro à Paris. Une soirée de soutien aux femmes algériennes a également lieu, à l'initiative du parti socialiste.

De son côté, la présidente de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, Leni Fischer, qui «veut être à l'écoute» des quelque 400 millions de femmes qu'elle représente, a demandé aux femmes de lui communiquer leurs principales préoccupations sur Internet (adresse e-mail: equality(at)coe.fr) pour «mieux cibler ses actions en matière d'égalité».

En Allemagne, un rassemblement est prévu à Cologne tandis qu'à Bonn, les femmes viendront déposer des milliers de fleurs dans la zone piétonnière de la ville, à l'appel de plusieurs associations dont Amnesty International.

En Grande-Bretagne, actions symboliques et spontanées ont été préférées par les associations à une manifestation nationale. A Londres, par exemple, une élue locale va planter le premier des 121 arbres qui seront mis en terre cette année dans son quartier afin de célébrer le nombre record de femmes siégeant actuellement au Parlement (121).

Amnesty International a enfin estimé cette semaine que l'expression «droits de l'homme» est sexiste: elle s'apprête à demander aux pays francophones de la remplacer par «droits humains», pour que le langage reflète enfin «la spécificité des sexes».

La glace sous les poles lunaires

L'annonce de la NASA n'implique pas une colonisation prochaine de la Lune

ALAIN RAYMOND
AGENCE FRANCE-PRESSE

Paris — La découverte, par la sonde américaine Lunar Prospector, de la présence de glace dans les cratères, à l'ombre, des pôles lunaires, confirme que l'eau est bien un composant de l'univers et que la Lune a été, elle aussi, soumise au bombardement des comètes, grandes pourvoyeuses d'H₂O depuis le nuage d'Oort.

Après la Terre, Mars, Saturne, Jupiter et Europe, l'un de ses satellites, la Lune recèle donc cet élément indispensable à toute vie aussi élémentaire soit-elle. Alors, la vie peut-elle exister ailleurs que sur Terre? Et sous quelle forme? Pour répondre, il faudra poursuivre l'exploration par des sondes automatiques plus qu'à l'aide de vols habités.

Reste que 40 ans après les premiers survols américains et russes par les Pioneer et les Luna, 30 ans après les vols Apollo, la Lune, abandonnée depuis, revient à la «une».

«En 1995, les Européens avaient proposé aux Russes et aux Américains à Beutenberg (Suisse), l'idée d'une exploration poussée de la Lune comme avant-poste. La NASA a très vite réagi», rappelle M. Roger-Pierre Bonnet, directeur scientifique de l'ESA. «Je les approuve et les admire d'avoir réussi en quelques années à monter l'opération Lunar Prospector avec une petite sonde et des instruments et objectifs simples.»

Avant de relancer le vieux rêve de l'homme sur Mars, au départ de la Lune, il faudra en sonder le sol gelé à l'aide de missions scientifiques du même genre que le projet Euromoon-2000, annoncé hier avec beaucoup d'enthousiasme par l'Agence spatiale européenne (ESA). Après une cartographie détaillée par le mini-satellite Lunasat, il posera un module scientifique de 40 kilogrammes sur le Pic

de la Lumière éternelle, non loin du pôle Sud.

Pour M. Bonnet, l'annonce «très intéressante de la NASA n'implique pas que l'on pourra lancer à partir de là une colonisation de la Lune».

«Il n'y a pas d'eau en tant que telle, sous forme d'un lac, sur la Lune, mais de la glace intimement mêlée au régolithe [roche lunaire]», souligne pour sa part M. Jacques-Emile Blamont, spécialiste des planètes.

Académicien, conseiller du président du CNES (France), il avait réussi à faire publier, en 1996, les premières indications de présence de glace sur la Lune obtenues par Clementine, la sonde franco-américaine. Prudent, il refuse cependant «d'aller trop vite dans l'interprétation des dernières données» et tempère l'enthousiasme des Américains.

Au fond, cette glace polaire lunaire n'est rien d'autre que l'équivalent du permafrost — sol gelé — sibérien ou canadien, ou de ces poches de terre et de neige qui, en montagne, à l'ubac, ne dégèlent jamais.

«S'il y a confirmation de la présence d'eau sur la Lune, la démonstration sera faite que l'eau est universelle, comme l'ont montré le satellite astronomique européen ISO sur Jupiter, Saturne et les autres observations sur Mars», note M. Bonnet. Cette eau vient des comètes. Il n'y avait pas de raison que la Lune n'ait pas été bombardée elle aussi. La densité de cette eau lunaire est très faible mais elle confirme ce bombardement et l'origine de l'eau sur Terre.

«L'estimation américaine de la quantité d'eau serait suffisante pour installer une base scientifique, comme en Antarctique, voire une base de départ pour Mars», ajoute M. Bonnet. Ajoutée à l'oxygène présent à 40 % dans les roches lunaires, cette eau, une fois extraite, serait une ressource essentielle à des «lunauts» et permettrait de produire de l'hydrogène, second ergol connu des lanceurs d'engins spatiaux.

Mort de la princesse Diana

Rees-Jones se souvient devant le juge

PIERRE AUSSEILL
AGENCE FRANCE-PRESSE

Paris — Le garde du corps britannique Trevor Rees-Jones, seul survivant de l'accident dans lequel Diana, son ami Dodi Al Fayed, et leur chauffeur ont trouvé la mort, a confirmé hier au juge parisien chargé de l'enquête que les circonstances du drame lui reviennent peu à peu en mémoire.

Interrogé pendant plus d'une heure par le juge Hervé Stéphan, le garde du corps se serait toutefois borné à répéter ce qu'il a déclaré au quotidien britannique *The Mirror*, dans une interview publiée lundi, selon son avocat, M^e Christian Curtill.

C'est d'ailleurs en raison de cette interview que cette quatrième audition, fixée de longue date au 16 mars, a été avancée de quelques jours. Cette audition ne semble toutefois pas susceptible d'avoir éclairé les enquêteurs.

M. Rees-Jones, 29 ans, a dit au *Mirror* se souvenir que la Mercedes de Diana était suivie de près à sa sortie de l'hôtel Ritz par deux voitures et une moto, ce qu'il avait déjà déclaré aux enquêteurs français.

Il a ajouté qu'après le choc, dont il ne se souviendrait toujours pas, ni d'ailleurs des moments qui l'ont précédé, il avait entendu Diana prononcer le nom de Dodi.

«Mon client accepte le contenu de cet entretien, même si ce n'est pas lui qui l'a recherché», a déclaré M^e Curtill à sa sortie du cabinet du juge. Interrogé par la presse, l'avocat a qualifié d'«excellentes» les relations de M. Rees-Jones avec son employeur Mohamed Al-Fayed, le père de Dodi.

L'ancien garde du corps de Dodi, grièvement blessé lors de l'accident et frappé depuis d'amnésie partielle, a recommencé à travailler après sa convalescence comme agent de sécurité au grand magasin londonien Harrod's, propriété de M. Al-Fayed, tout comme l'hôtel Ritz à Paris. C'est d'ailleurs dans les bureaux londoniens d'Harrod's qu'il a accepté de répondre aux questions du *Mirror*, en l'absence de M. Al-Fayed, a indiqué le quotidien.

M^e Curtill a assuré hier que son client «agit en toute indépendance, sans aucune influence d'aucune sorte», et qu'il ne dira au juge «que ce dont il est sûr». Il a souligné qu'il ne donnerait jamais aucune interview à la presse, et qu'il réserverait désormais la primeur de ses déclarations au juge Stéphan. «Mon client souhaite surtout que l'on respecte sa vie privée», a encore ajouté l'avocat.

A l'occasion de ce nouveau déplacement, le transport et la protection de Trevor Rees-Jones étaient assurés par l'ambassade britannique à Paris, a-t-on indiqué dans son entourage.

Mohamed Al-Fayed, également partie civile dans la procédure, doit à son tour être entendu jeudi, pour la première fois depuis le début de l'enquête, par le juge Stéphan. Le milliardaire égyptien a récemment déclaré à la presse britannique qu'il était presque sûr que la princesse et son fils avaient été victimes d'un complot.

Ritter est de retour à Bagdad

REUTERS

Bagdad — Le capitaine des «marines» Scott Ritter, considéré par Bagdad comme un espion américain, a repris hier les inspections de sites irakiens suspects d'abriter des armes interdites, moins de 24 heures après son retour à Bagdad. Le retour d'une des deux «bêtes noires» de Bagdad (avec le président de l'UNSCOM, l'Australien Richard Butler) met à l'épreuve la viabilité de l'arrangement conclu entre Kofi Annan et Saddam Hussein pour une inspection sans entraves ni délais des sites irakiens litigieux.

Selon un porte-parole de l'UNSCOM, Ritter est revenu dans le cadre des inspections «normales» des sites irakiens, et non pour tenter d'accéder aux huit sites dits présidentiels jusqu'à présent interdits à l'ONU.

Selon le journal arabo-iranien international *Al Hayat*, non seulement Butler a décidé de renvoyer Ritter sans en avoir préalablement informé Kofi Annan, mais encore il lui aurait demandé de «tester» l'Irak en cherchant à inspecter des sites présidentiels.

• LE MONDE •

Des observateurs reviennent de mission au Chiapas

Ottawa aurait hâtivement donné sa bénédiction à Mexico

CLÉMENT TRUDEL
LE DEVOIR

«*La situation des droits humains est alarmante et justifie pleinement la présence d'observation internationale*» au Chiapas, estiment les six Québécois et le Canadien qui ont fait partie, du 16 au 28 février, d'une Commission civile internationale chargée de recueillir des témoignages dans cet État, le plus pauvre de la République.

La déclaration lue hier en conférence de presse, à Montréal, par Isabelle Gauthier au nom de ce groupe parle de «*conditions inhumaines*» dans lesquelles vivent les personnes déplacées en fonction de «*l'occupation militaire*» (50 000 soldats y sont stationnés et des témoignages nombreux dénoncent des cas de pillage et d'exactions par des soldats) et de la «*violence paramilitaire*» de groupes que l'on dit reliés aux caciques du PRI (Parti révolutionnaire institutionnel), détenteur du pouvoir depuis 69 ans.

Au Chiapas, le 1^{er} janvier 1994, un soulèvement de l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN) a donné lieu à 12 jours d'affrontements, puis à une trêve qui, au fil des ans, devient de plus en plus tendue, en raison notamment de divergences sur une

entente de principe intervenue (accords dits de San Andrés) puis mise en veilleuse.

Fortement médiatisée, la présence de quelque 200 observateurs en provenance de dix pays a coïncidé, disent Isabelle Gauthier et Claude Rioux, avec l'intensification d'une campagne xénophobe mais «*en général, nous avons été accueillis avec empressement*», sauf le 23 février à proximité de Paraiso (nord du Chiapas) où l'autocar transportant ces observateurs a été forcé de rebrousser chemin devant une foule d'environ 200 personnes armées de pierres et de bâtons. Un détachement de la police judiciaire, tout près de là, n'a pas daigné intervenir pour faciliter le contact entre ces étrangers et la famille de José Tila López García, Indien assassiné presque immédiatement après avoir rendu témoignage sur les exactions déplorées dans ce secteur.

Le rapport officiel de la mission, parrainée par diverses organisations non gouvernementales — tel le Comité chrétien pour les droits humains en Amérique latine — ne sera complété qu'à la fin de mars. Déjà, les délégués en provenance du Canada ont

demandé par lettre une rencontre au ministre canadien des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy, pour lui exposer le contenu de ce document «*sans y joindre de recommandations*», ce qui relèverait des organisations ayant parrainé la mission. Le

**50 000
militaires
sont
stationnés
dans cette
province
du Mexique**

rapport contredira sur plusieurs points les énoncés officiels canadiens («*satisfaction trop vite exprimée*», note Claude Rioux, à propos de la réaction de l'ambassade canadienne face à l'attitude des hauts dirigeants mexicains après le massacre de 45 Indiens à Acteal, en décembre dernier). Même attitude critique envers les autorités mexicaines qui ont tendance à justifier l'ampleur du dispositif militaire par la présence «*d'étrangers armés*» dans les villages gagnés à la cause zapa-

tiste. Notre ambassade, selon Rioux, est allée jusqu'à demander à Mexico d'enquêter sur la présence possible, au Chiapas, de «*Canadiens armés*» et elle se dit satisfaite de l'action de la Croix-Rouge mexicaine — qui a reçu d'Ottawa une aide de 60 000 \$ — alors que la Commission a pu déceler plusieurs lacunes tant sur la qualité des médicaments fournis que sur la nourriture en-

voyée à ces réfugiés de l'intérieur.

Le lundi 9 mars, le dossier du Chiapas sera abordé au consulat mexicain à Montréal par l'ambassadrice mexicaine Sandra Fuentes qui a demandé cette rencontre avec des membres de la délégation canadienne au sein de la Commission civile internationale d'observation des droits humains au Chiapas.

L'agence France-Presse rapportait hier que le jésuite français Michel Chanteau, expulsé le 26 février après avoir passé 32 ans au Chiapas, estime avoir été kidnappé sans qu'il lui fût possible de recourir à un avocat, le tout ressemblant à une «*farce*» en vue de justifier son expulsion. L'écrivain portugais José Saramago a, selon la même agence, déclaré hier son intention de séjourner au Chiapas pour connaître directement la réalité d'un peuple «*qui souffre depuis cinq siècles de crimes et de tortures qui ont ressurgi face à ses justes protestations*». Rigoberta Menchu, Indienne guatémaltèque Prix Nobel de la paix 1992, sera au Mexique le 14 mars pour y organiser une campagne d'«*accompagnement au processus de paix*» au Chiapas, processus sur lequel continuera de croiser le fer les porte-parole du gouvernement et ceux du Parti révolutionnaire démocratique (PRD).



Manifestation à La Realidad en 1995.

Élections législatives
en ColombieL'ombre
des narcosPAUL RUTLER
AGENCE FRANCE-PRESSE

Bogotá — Le spectre de la «*narco-corruption*» a étendu son ombre sur la campagne électorale pour les législatives colombiennes de dimanche prochain tandis que s'est formé un «club de candidats visibles» qui s'efforcent de prouver qu'ils sont vraiment «propres».

Plutôt que des débats idéologiques, ce sont en effet fréquemment des accusations de corruption, même sans preuve, que se sont lancées nombre des 7732 candidats de 88 partis, chiffre record, qui se disputeront 102 sièges au Sénat et 161 à la chambre des représentants.

«*On ne sait pas encore qui, ni comment, mais on sait que l'argent sale a dû, une fois de plus couler à flot*», a estimé un diplomate étranger qui souhaite garder l'anonymat.

Comme pour y faire écho, un récent sondage publié par le quotidien «Tiempo» de Bogotá a révélé que 56 % des électeurs étaient convaincus que le «*narco-trafic avait étendu sa poigne sur le Congrès*» et une part non négligeable des futurs élus. 13 pc des 50 pc d'abstentionnistes prévus ont déjà affirmé qu'ils ne voteraient pas «*justement à cause de la corruption*».

Il est vrai que le Congrès sortant n'a pas laissé une image «*d'incorruptibilité*» dans l'opinion: 20 de ses membres, tant libéraux au pouvoir que de l'opposition conservatrice, ont été condamnés à des peines de 5 à 9 ans de prison pour enrichissement avec des fonds de la mafia de la cocaïne.

Même le chef de l'état, Ernesto Samper, accusé d'être arrivé au pouvoir avec un apport d'au moins 6 millions de narco-dollars, s'était soumis à un «*procès*» devant le Congrès, duquel il est totalement sorti blanchi.

Les États-Unis avaient été très peu impressionnés par le verdict des congressistes et avaient déclaré M. Samper «*persona non grata*» sur leur territoire.

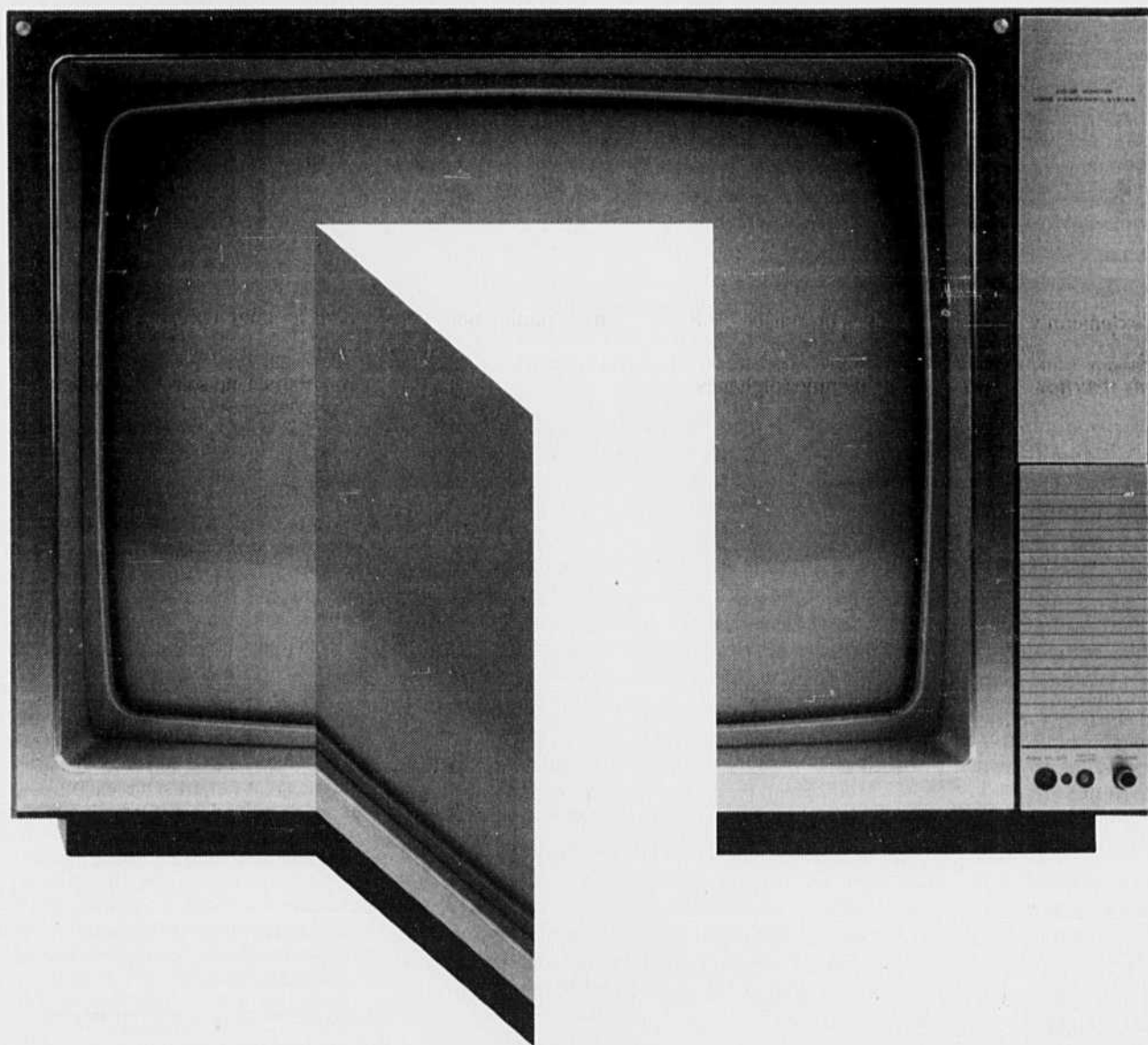
Face à ce scepticisme quasi généralisé de l'électorat, une fondation privée, formée d'universitaires, de journaux, d'entreprises diverses ou de religieux, a lancé une campagne dénommée «*Candidat Visible*» et dont le thème est: «*Démontrez que vous êtes digne que l'on vote pour vous*».

A deux jours du scrutin, seuls 217 des 1010 têtes de listes pour le Congrès, ont adhéré à ce «club» en envoyant leur «*feuille de vie*», a indiqué un porte-parole de l'association. Ces documents précisent non seulement le «*curriculum*» du candidat, mais aussi sa position sur la lutte anti-drogue, l'extradition des narco-trafiquants, l'augmentation des peines de prison pour les crimes liés à la drogue, comment il a voté dans le procès contre le chef de l'Etat, ce qu'il pense de la privatisation de la télévision et, surtout, d'où provient le financement de sa campagne électorale, c'est-à-dire en moyenne 250 000 dollars par candidat.

En glissant leur bulletin dans l'urne demain, les électeurs sauront pour ce qui est de ces 217 candidats du moins, qui est vraiment la personne qu'ils auront choisie pour les représenter au Congrès.

C'est dans ce climat de suspicion que la guérilla colombienne a décidé une semaine avant les élections d'accroître ses opérations à travers tout le pays. Elle menace notamment d'exécuter 21 maires de petites communes rurales s'ils ne renoncent pas à leur candidature et retiennent neuf autres en otages.

Les combats les plus durs ont lieu dans la jungle de Cayán, département de Caqueta (sud) où quelque 400 guérilleros des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC, marxistes) encerclent un détachement de 120 soldats soutenu par des hélicoptères et des bombardements de l'aviation.



Regardez où va la santé.



Le défi de l'accès

Ce sont les 9, 10, 11 et 12 mars prochains que les intervenants intéressés par la santé et les services sociaux exprimeront, sous vos yeux, leurs réactions au projet d'amélioration des services sur l'île de Montréal pour les trois prochaines années. La Régie régionale de Montréal-Centre a déjà proposé des choix visant à réduire l'attente dans des secteurs névralgiques tels la chirurgie cardiaque, la neurochirurgie, les urgences et les services aux personnes ayant une déficience intellectuelle. Représentants des établissements, organismes communautaires,

syndicats, associations de médecins, comités d'usagers et administrateurs partagent-ils ces choix? Voyez-le vous-même au canal 51 de Vidéotron à compter de 8 heures tous les jours. Et si vous voulez non seulement regarder, mais participer, la Régie met à votre disposition un document informatif accompagné d'un questionnaire d'appréciation. Vous n'avez simplement qu'à nous appeler ou à consulter notre site Internet. Le défi de l'accès, nous voulons le partager avec vous.

RÉGIE RÉGIONALE
DE LA SANTÉ ET DES
SERVICES SOCIAUX
DE MONTRÉAL-CENTRE
286-5618
www.trss06.gouv.qc.ca

É D I T O R I A L

Avant les élections

Michel Venne

La course au leadership au Parti libéral provoquée par le départ de Daniel Johnson force peut-être le premier ministre Lucien Bouchard à reporter ses projets d'élections, si tant est qu'il eût jamais envisagé de les tenir au printemps. Ce report est peut-être une chance: celle de lui laisser le temps de préciser la démarche référendaire et le contenu de son option.

Au terme de la réunion du caucus des députés du Parti québécois, mercredi, M. Bouchard a fait valoir que les prochaines élections porteront sur le choix d'un gouvernement et non sur le choix d'un pays. Personne ne voudra chicaner là-dessus. Mais dans la phrase suivante, le premier ministre rappelait que son parti n'aurait jamais renoncé à son objectif et à son engagement de tenir un référendum sur la souveraineté au cours du prochain mandat. C'est ce qui a amené *The Gazette* à mettre ce titre railleur à la une: «Réélisez-moi et vous aurez un référendum».

Il n'y a aucun doute que ce référendum sera l'enjeu principal des prochaines élections. Les libéraux feront porter l'essentiel de leur campagne sur cette question. Le choix de leur nouveau chef sera influencé par la capacité de celui-ci à susciter plus d'enthousiasme de la part des francophones autour du programme constitutionnel libéral. De leur côté, les militants péquistes feront valoir auprès de tous ceux qui resteront insatisfaits du gouvernement, dont certains alliés des milieux syndicaux et communautaires déçus des politiques sociales du gouvernement péquiste, qu'ils doivent remettre leurs rancœurs et leurs désaccords pour donner présence à la cause et assurer au PQ une victoire, nécessaire à la tenue d'un référendum.

En 1994, le chef du PQ Jacques Parizeau était parvenu à traverser la campagne électorale sans avoir à fournir trop d'explications sur ses plans référendaires. À l'époque, il répétait que les élections servaient à se choisir un gouvernement, que le référendum qui viendrait, huit à dix mois plus tard, servirait à se choisir un pays. Mais il y a quatre ans, peu de gens croyaient en une victoire du OUI. Depuis, le résultat serré de 1995 a provoqué des débats passionnés sur plusieurs dimensions du projet souverainiste. Cette fois-ci, M. Bouchard ne pourrait pas faire le tour du Québec, 30 jours de campagne, en esquivant les questions précises sur son option.

Cela ne dispense pas le gouvernement de faire son bilan et de formuler ses engagements pour l'avenir dans le domaine de la santé, de l'éducation, de la sécurité du revenu ou de l'emploi. Les électeurs s'attendront sans doute aussi à ce que, aux prochaines élections, les partis annoncent leurs couleurs quant à l'usage à faire des surplus budgétaires qui pourraient se réaliser au lendemain de l'atteinte, en l'an 2000, du déficit zéro. Mais le PQ a une responsabilité supplémentaire. C'est celle d'étoffer, de préciser l'option qu'il veut soumettre à un référendum, de décrire la démarche qui précéderait ce référendum ainsi que le processus d'accession à la souveraineté lui-même.

Pourquoi définir ces choses maintenant? Par souci démocratique. Le PQ proposera d'entraîner la population québécoise dans une nouvelle démarche existentielle s'il est choisi pour former le prochain gouvernement. En fait, ce sera son principal engagement puisque sa réalisation modifierait à ce point la situation que cela pourrait rendre caducs plusieurs autres engagements qu'il prendrait durant la campagne. Sans compter que, comme l'a démontré l'expérience de 1994, les préparatifs référendaires occuperont l'essentiel de l'agenda gouvernemental.

Avant de décider s'ils acceptent de s'engager dans cette démarche, les Québécois doivent pouvoir en connaître tous les tenants et aboutissants.

Cette fois-ci, les astuces, personne ne les acceptera. On ne mène pas un pays à l'indépendance par surprise. Certes, des stratégies péquistes pourront craindre que, en révélant à l'avance la démarche et en précisant tout de suite le contenu de l'option, ils donneront aux fédéralistes, qui disposent de ressources importantes grâce au gouvernement fédéral, l'occasion de démolir leurs propositions avant même que la bataille référendaire n'ait commencé. À ceux-là, il faudrait répondre que, si tel est le cas, c'est que les Québécois ne sont pas prêts à faire la souveraineté.

D'ailleurs, il n'est pas question de demander aux péquistes de révéler leurs stratégies partisans, leur argumentaire détaillé ni même le libellé exact de la question. Mais les Québécois sont en droit de savoir sur quoi portera la consultation populaire. Pour l'instant, le programme du PQ prévoit une question portant sur la souveraineté assortie d'un partenariat économique et politique. À la veille de Noël, M. Bouchard a longuement expliqué la nécessité d'avoir une vision plus claire du partenariat économique tout en mettant une sourdine au partenariat politique, de préciser ses intentions sur la monnaie. Ces précisions, elles ne doivent pas venir quelques semaines avant le vote. Elles doivent venir maintenant. Cette question du partenariat est déterminante. La façon de le formuler et de l'intégrer à la question référendaire aura un impact sur la légitimité d'une éventuelle déclaration unilatérale de souveraineté.

La légitimité, ça se gagne. L'option souverainiste est légitime, si elle reçoit un appui populaire. Encore faut-il que la démarche qui mènerait au référendum soit sans taches et reconnue comme telle par tous. Personne ne voudra s'engager dans une démarche parsemée de cages à homards. Et comme l'élection d'un gouvernement péquiste enclenchera la démarche référendaire, c'est avant les élections qu'il faut en connaître la teneur. Certains articles de la Loi sur la consultation populaire ont été invalidés. Les Québécois doivent connaître avant les élections les nouvelles règles du jeu. La formulation de la question relèvera-t-elle uniquement du gouvernement? Y aurait-il un deuxième référendum si la question comporte un volet sur le partenariat? Ces questions-là doivent être réglées aujourd'hui et non pas lorsque la fièvre référendaire se sera emparée du Québec.

Enfin, le PQ doit clarifier les choses quant au processus qui mènerait à la souveraineté après un vote positif au référendum. La polémique autour du grand jeu parisien de Jacques Parizeau et autour des 19 milliards de dollars qui auraient été mis de côté pour prévenir les coups, a amené bien des Québécois à se demander ce qui se produirait si le OUI l'emportait. Y aurait-il des négociations avant ou après la déclaration de souveraineté? Ces négociations porteraient sur quoi au juste? À quel moment le Québec se tournerait-il vers la communauté internationale? On ne veut pas des dates. Mais une idée assez précise du processus.

Le plus ironique, c'est que le PQ a déjà annulé son congrès prévu à l'automne prochain et qui aurait pu, justement, servir à discuter et préparer ce genre de choses.

L E T T R E S

Prix citron au fédéral

Dans *Le Devoir* du 24 février dernier, l'analyse de Claude Péclat pue la partialité, le militantisme obtus. M. Péclat casse du sucre sur le dos des souverainistes qui seraient de mauvais administrateurs. Qu'on me permette de lui rappeler que les libéraux provinciaux ont fait trop peu pour combattre le déficit. Le PQ a hérité de lourds déficits, en 1994.

Selon M. Péclat, les libéraux fédéraux, eux, seraient de bons administrateurs. Il a sans doute oublié que ce sont eux qui ont conduit le Canada au bord de la faillite.

En chiffres actualisés, le pire déficit de l'histoire du Canada fut le dernier budget du gouvernement Trudeau. Si ma mémoire est fidèle, c'était un déficit de l'ordre de 35 milliards, en 1984, soit l'équivalent d'environ 70 milliards aujourd'hui.

La mémoire sélective de M. Péclat lui fait oublier que les conservateurs ont commencé à assainir les finances publiques avant les libéraux fédéraux. C'est d'ailleurs en partie pourquoi ils ont perdu les élections, en 1993. Pendant ce temps-là, à Québec, les libéraux provinciaux continuaient d'avoir de lourds déficits.

Le fédéral — avec une dette de l'ordre de 600 milliards — a endetté les Canadiens deux fois plus que toutes les provinces et toutes les villes canadiennes mises ensemble. Autrement dit, le fédéral a été deux fois plus incompétent que tous les autres niveaux de gouvernement canadiens réunis. Aujourd'hui, ce qui n'aide pas le Québec, c'est que le gouvernement

Chrétien nous balance dans la gueule près de deux milliards de son déficit chaque année en compressions budgétaires. Le Québec est pris avec ça. En comparaison, le PQ n'a «balancé dans la gueule des villes» qu'environ 400 millions. Si l'on remettait un prix citron pour la mauvaise administration de notre argent, le gouvernement fédéral l'emporterait haut la main pour l'ensemble de son «œuvre»...

Melissa Ricard
Cap-de-la-Madeleine, mars 1998

Médecins en otage

Dans le récent conflit opposant le ministre Rochon aux obstétriciens, il faut souligner que ces derniers doivent pratiquer 115 accouchements à 252 \$ pour payer les 29 000 \$ d'assurance-responsabilité que requiert leur pratique. Ils font chacun 125 accouchements en moyenne par année. Bien sûr, une bonne partie de cette prime est payée par le gouvernement, mais en tenant compte du fait que les tarifs n'ont pas bougé depuis 15 ans; que le gouvernement en juillet a coupé de 6 % la masse salariale des médecins jusqu'en 2002; que les obstétriciens ne commencent à gagner leur vie qu'après l'âge de 30 ans au terme de longues études; qu'ils sont responsables de leur retraite, de leur assurance-salaire, de leurs vacances et des coûts du bureau qui ne cessent de grimper, il devient évident que leur pouvoir d'achat se rétrécit comme une peau de chagrin.

Jusqu'ou, parce qu'il a un gros bâton, le ministre pourra-t-il toujours s'assurer de sa Rolls-Royce au prix d'une Lada? Les médecins du Qué-

bec, pris en otage entre la population et le ministre, sont les plus mal payés au Canada. Chose certaine, les obstétriciens ont droit à une juste rémunération et ils n'ont pas à travailler quasi gratuitement.

Le message actuel laissé aux plus jeunes d'entre eux est qu'il serait dans leur intérêt d'oublier leur français et d'aller pratiquer ailleurs. Rien de très rassurant pour l'avenir de l'obstétrique au Québec.

Pierre Leroux
Saint-Lambert, 11 février 1998

Un citoyen dévoué

On a dit du juge Bernard Gratton, décedé le 22 février, qu'il a été un magistrat remarquable. «Un excellent juge» même, dit M^{re} F. Aquin. Il a été également un citoyen dévoué, même si on n'a pas beaucoup souligné son engagement social.

Je l'ai connu pendant de nombreuses années alors que je dirigeais le Cégep Édouard-Montpetit. Sa participation à la vie collégiale, comme membre et président du conseil d'administration et autres comités, a contribué à tenir à flot cette institution pendant les années brouillonnes de sa prime jeunesse et à la lancer par la suite sur la voie d'un développement remarquable. Avec entraînement et doigté, que d'heures il a consacrées bénévolement à la grande cause de l'éducation, toujours ardue et jamais achevée. Puisse ce modeste témoignage s'inscrire dans la mémoire d'une institution qui lui doit beaucoup.

François Caron
St-Rédempteur-de-Lévis, mars 1998



Une solution confédérale pour le Canada

Est-il pensable, au moment où le Canada met le grappin sur un nouveau sauveur instantané, de terminer la semaine en évoquant un sujet moins spectaculaire et médiatique? Est-il possible, au delà de quelque magicien charismatique, d'imaginer et de mettre en œuvre une solution confédérale qui prenne en compte la dualité canadienne fondamentale et lui permette de s'épanouir en toute liberté?

Ce vieux rêve, que plusieurs qualifient de chimérique, des politologues et philosophes politiques le reprennent à leur compte dans un important ouvrage collectif de 484 pages, récemment publié par l'Institut de recherche en politiques publiques (IRPP) en anglais et en français, sous le titre *Sortir de l'impasse: les voies de la réconciliation*.

Sous la direction des professeurs Guy Laforest, directeur du département de science politique à l'Université Laval, et Roger Gibbins, de l'Université de Calgary et nouveau directeur de la Canada West Foundation (notamment protagoniste du Sénat triple «E»), 14 penseurs sortent des sentiers cent fois battus et proposent une démarche commune, carrément révolutionnaire.

A vrai dire, face au cynisme et au désabusement qui font rage au Canada, avec ses deux blocs figés pour l'éternité dans leur réalpolitik, cette fraîcheur, cette candeur, a peu de chance de succès. Comme en fait foi, d'ailleurs, le peu d'échos favorables suscités par cette démarche impressionnante, ce recueil d'essais — dans les deux sens du terme — universitaires. Ce qui ne signifie pas, au contraire, qu'il faut dès lors les reléguer aux tablettes de l'oubli habituel et de l'indifférence politicienne.

Cette chronique ne peut rendre compte comme il le mériterait d'un ouvrage aussi déconcertant, à l'heure du plan B fédéral et des appels du pied à la Cour suprême; à l'heure aussi des grandes manœuvres électro-raquibéennes, freinées momentanément par l'urgence ahurissante du messie tory de Sherbrooke. Mais si quelques lecteurs sont disposés à

remettre en question leurs certitudes implacables, à constater qu'il faudra bien un jour tenter de s'extirper du cul-de-sac où le «mal canadien» nous enlise tous, ils trouveront ample matière à réfléchir avec ces textes reconfortants: au lieu de dresser les barrières en barricades, ils prennent de l'envol et de la perspective pour proposer un partenariat inédit et souple.

Solution séduisante mais irréaliste, objecte-t-on, comme si la lassitude ambiante était indécrottable, comme si le renouveau que chacun dit pourtant souhaiter logeait au royaume idéal et éther de l'utopie. Car les concessions que les deux codirecteurs proposent dans leurs textes respectifs et en conclusion commune

ne ressortent pas de quelque plan A, B ou C malaxé *ad nauseam*, mais de réaménagements profonds, significatifs et réciproques. D'autres avant eux, bien sûr, ont épilogué sur un nouveau partenariat, qu'il soit de nature fédérale ou confédérale; mais peu, comme MM. Gibbins, Laforest et leurs 12 collègues, se sont donné la peine de glisser sur les balises d'une restauration et d'une réconciliation binationales, sur des bases nouvelles et en profondeur.

Politique-fiction, raille-t-on encore, tout en sachant que les «alternatives» habituelles au pourrissement actuel sont de plus en plus malsaines. Ne faut-il pas, au plus tôt, crever l'abcès qui suppure et rend irrespirable l'atmosphère collective? Tous en conviennent, mais qui, outre les forts en gueule qui élaboussent le paysage, manie avec aisance et discernement scalpel et bistouri?

Présenté comme un contrepoids rafraîchissant à l'approche judiciaire, cet imposant recueil ose explorer les modalités d'un nouveau pacte canadien qui soit acceptable à toutes les parties. En particulier, en plus de présenter des textes différents et même divergents, MM. Laforest et Gibbins cosignent une conclusion commune et proposent quatre recommandations aptes à redéfinir le partenariat canadien.

Selon le projet mis au point par l'IRPP au lendemain du référendum d'octobre 1995, toutes les options étaient envisageables, à l'exception du *statu quo* et de la séparation com-

plète du Québec et du Canada en États souverains. En d'autres termes, au lieu du rafistolage habituel du *statu quo*, vermoulu et lézardé, qui domine à Ottawa et au Canada anglais; au lieu de la sempiternelle quête sécessionniste, sans cesse contrecarrée par l'inéluctable interdépendance, pour quoi pas un nouveau partenariat? Il y a de multiples variétés, hybrides, à ce Commonwealth confédéral. Mais aucune n'a fait à ce jour l'objet d'un examen, encore moins d'un essai, honnête et sérieux.

S'extirper du ressentiment mutuel ou de l'illusoire égalité des provinces, ça demande une élévation et une volonté politique hors du commun. Souple et accommodement, pour l'heure imprévisibles, sont la double clé du dénouement de l'impasse. Le partenariat pourrait être acceptable aux anglophones s'il est conçu pour «garantir au Canada la même autonomie vis-à-vis du Québec qu'au Québec vis-à-vis du Canada».

«Il faut procurer de l'espace aux différentes visions de la communauté politique qui s'affrontent dans le débat, lit-on en effet dans *Sortir de l'impasse*. Aucune vision ne saurait devenir hégémonique» sur la voie de la réconciliation, que nul ne voit poindre a *mari usque ad mare*.

À la recherche du «Québec indépendant dans un Canada fort», le professeur Gibbins favorise le partenariat confédératif, qu'il présente d'ailleurs dans les termes mêmes de l'humoriste Deschamps. Mais, aussi bien le fondateur du Mouvement Souveraineté-Association (MSA), René Lévesque, que le réformateur de la fédération canadienne, Claude Ryan et son livre beige, n'ont-ils pas jonglé, à leur manière, avec l'inévitable dualité, qui s'apparente au mythe confédératif?

Au Québec en tout cas, la réflexion est fort avancée sur cette voie étroite et portuese d'avenir: les Québécois cherchent depuis longtemps à accroître l'autonomie législative de leur Assemblée nationale et à exprimer clairement la qualité canadienne dans les institutions partenariales, sans en courir les coûts économiques traditionnellement associés à la souveraineté. Que des penseurs anglophones partagent cette aspiration à la souveraineté-association, pour eux et pour nous, c'est un message puissant: il est enfin imaginable de sortir de l'impasse.

À P R O P O S

... des dépenses sociales du Québec

La mission sociale du gouvernement du Québec regroupe les domaines du régime de sécurité du revenu, de la santé et des services sociaux, des services de garde à l'enfance et de l'habitation. À l'intérieur de cette mission, le quart des dépenses est affecté à la sécurité du revenu et presque les trois quarts à la santé, la part réservée aux autres postes étant proportionnellement beaucoup moindre. Pour l'ensemble des dépenses étatiques, la sécurité du revenu repré-

sentait, en 1996, autour de 10 % des dépenses, la santé et les services sociaux, plus de 30 %, les services de garde, 2,5 %, et l'habitation, moins de 1 %. Dans le cas de l'aide sociale (sécurité du revenu), il est connu que de fortes compressions ont été imposées, notamment avec un processus de sélection des clientèles beaucoup plus accentué.

Guy Fréchet, dans *Québec 1998*, éditions Fides — *Le Devoir*.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, PIERRE CAYOUILLE, NORMAND THÉRIAULT

Rédacteurs en chef adjoints JEAN-ROBERT SANSAÇON, ROLAND-YVES CARIGNAN

Directrice, ventes et marketing MARTINE DUBÉ

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

IDÉES

Le théâtre montréalais est dans un cul-de-sac

■ Le bon peuple paie pour des salles vides six mois par année

■ Il faut redonner le théâtre aux travailleurs, aux enfants et aux laissés-pour-compte

RAYMOND CLOUTIER
Acteur

Dans la grande région métropolitaine de Montréal, où vivent trois millions de personnes, on estime qu'environ 30 000 d'entre elles fréquentent nos théâtres, 15 000 habitués et 15 000 qui s'ajoutent lorsqu'il y a un gros succès, soit entre 0,5 et 1 % de la population. Il y a donc peu de monde admis à la grande fête théâtrale, mis à part les initiés et les abonnés. En effet, comment s'assurer d'être prévenu, par une source sûre, d'un succès, comparer les critiques, évaluer les projets, trouver la bonne semaine, réserver la gardienne, convaincre un ami ou la conjointe et faire tout cela en dedans des 24 représentations garanties d'une bonne ou mauvaise pièce? Après, les spectacles disparaissent dans la nuit des temps, et deux millions de dollars en coûts directs et indirects s'envolent, dont un million en subventions à chaque mois pour les besoins de 15 000 fervents spectateurs.

Toutes les cinq semaines, invariablement, les théâtres ferment leurs portes pour une dizaine de jours, refont des enchainements, des générales, de coûteuses campagnes de promotion, des premières gratuites pour le gratin et les amis qui vont consacrer ou démolir l'aventure, et recommence l'illusion d'une vie culturelle intense. À la mi-mai, les théâtres ferment leurs portes pour quatre mois. Le bon peuple, qui ne sait plus où donner de la tête dans ce tourbillon, paye pour la construction, l'administration et l'entretien de salles vides six mois par année.

Pourquoi?

Durant les six autres mois, il n'a ni les clés ni le code pour entrer dans le temple; ou bien la programmation le rebute, ou bien les salles l'intimident. Pourtant, l'été, presque un million de

fauteuils, souvent inconfortables, sont occupés par des amateurs de théâtre qui boudaient ou se sentaient exclus des salles du centre-ville de Montréal. Pourquoi?

Impossible d'obtenir des billets pour *Le Misanthrope* au TNM après la première semaine. Malgré cela, on retire le spectacle de l'affiche après quelques supplémentaires. Il y aura peut-être une reprise dans plusieurs mois, lorsque la force d'attraction aura disparu. Pourquoi?

Les Muses orphelines auraient pu jouer durant un an à guichets fermés au Théâtre d'Aujourd'hui, *Les Années*, une saison entière au Quat'sous, mais on arrête tout après un mois et on tente une reprise des mois plus tard. Pourquoi?

Malgré une centaine de premières dans nos théâtres montréalais, on ne retrouve que trois spectacles disponibles la fin de semaine du 19 au 22 février 1998, mois au cours duquel notre clientèle privilégiée semble vouloir fréquenter le plus assidûment nos salles de spectacles. Pourquoi?

Notre seul théâtre d'exportation est basé sur les images, les concepts, l'élitisme, le corps

Le jeune théâtre, la relève, les théâtres expérimentaux sont encouragés par des clientèles étanches, monolithiques et forcément restreintes. Pourquoi?

Qu'on ait 15 000 abonnés à la Compagnie Jean-Duceppe ou dix fois moins dans d'autres compagnies, toutes justifient l'abandon des succès par l'obligation de fournir le siège promis à ceux qui ont des revenus suffisants pour payer à l'avance et à rabais pour des spectacles que le reste du public ne pourra pas voir, même à gros prix. Pourquoi? (A cet égard, la plupart des théâtres des grandes métropoles ont transformé leur statut d'abonné en celui d'ami. Ceux-ci sont informés, de façon privilégiée, des changements de programmation et

Notre
seul théâtre
d'exportation
est basé sur
les images,
les concepts,
l'élitisme,
le corps

ont le premier choix des dates et des sièges disponibles. Rien à voir avec la dictature actuelle des abonnements.)

Dans notre métropole, des actrices de premier plan, des acteurs populaires et consciencieux, ne peuvent gagner leur vie, même lorsqu'ils réussissent à obtenir trois premiers rôles dans l'année. Cachet total, 8000 \$ pour trois mois de répétitions et un mois de représentations. C'est le maximum qu'obtiennent les plus grandes vedettes québécoises. Pourquoi?

L'été venu, les mêmes interprètes jouent entre 40 et 70 représentations d'un même spectacle pour des cachets supérieurs dans des théâtres privés non subventionnés. Pourquoi?

Parce que nous sommes prisonniers d'une tradition, d'une prison dorée, qui s'est construite à notre insu et de laquelle il nous apparaît impossible de s'échapper. Le théâtre des années 50 jusqu'au milieu des années 60 s'adressait à une élite intellectuelle, éduquée, bien informée, et bataillait ferme pour sortir la province de l'obscurantisme et garder un lien affectif avec Paris tout en encourageant timidement la dramaturgie locale.

Mais les 30 dernières années ont permis une explosion sans précédent de la créativité, l'arrivée de metteurs en scène, de scénographes, d'acteurs, d'actrices, de dramaturges et d'auteurs. Les subventions sont passées de presque rien à 12 millions, on a bâti des salles, consolidé les compagnies, multiplié le nombre de places disponibles par milliers. Il y a maintenant plus de premières à Montréal qu'à Paris, plus de pièces à l'affiche dans une année qu'à New York. Et pourtant, le public n'a pas beaucoup augmenté durant ces 30 ans. Et jamais les pièces ne s'inscrivent dans notre mémoire collective. Le lobby du théâtre fait tellement peur au gouvernement qu'il n'ose remettre en question la pertinence de cette surabondance stérile et déconectée des réalités économiques.

Pourquoi? La peur, le défilisme, la croyance dans l'inculture de la clientèle et l'indifférence à la mission collective du théâtre. Parce qu'il est plus facile de faire des premières que de l'apostolat, plus excitant de produire que de diffuser. Parce qu'il semble plus moral de remettre presque toutes les subventions à la publicité et au lancement des productions alors qu'elles doivent être destinées aux créateurs. Parce qu'on impute aux abonnés nos programmations bétonnées. Parce qu'on croit que l'essoufflement des interprètes, le grand choix restreint dans le temps, le halètement d'un public captif, cachent l'absence d'une relation réelle avec une société. Et ne touchez pas à ma liberté d'expression alors qu'il faudra très bientôt toucher à la liberté de production.

Diffusion en répertoire

La solution: la mise en place, le plus tôt possible, d'un système de diffusion en répertoire dans tous les théâtres institutionnels. Deux ou trois productions par année, dans les grandes compagnies, jouées continuellement en alternance. D'autres salles plus petites pourraient prendre le risque de ne présenter qu'un seul spectacle à chaque saison.

Imaginez *Le Misanthrope* disponible, au Théâtre du Nouveau Monde, les mardis, mercredis (après-midi

et soir) et les jeudis, vendredis après-midi et vendredis soirs; *Dom Quichotte*, enfin, les samedis, dimanches après-midi et dimanches soirs, *Les Sorcières de Salem*. Environ 300 représentations par année. Des acteurs reposés, assurés d'un salaire annuel décent, et, pour certains d'entre eux, la possibilité de tenir plusieurs rôles dans différentes productions. L'introduction de doublures rémunérées, soit des élèves du Conservatoire ou de l'École nationale de théâtre ou autres membres de l'UDA dument auditionnés et qui auraient la chance d'une vie de tenir des rôles importants autrement inaccessibles (je n'invente rien, c'est la règle à New York, Londres, Paris, Stratford, Cracovie...).

Des acteurs et des actrices à qui l'on permettra enfin d'atteindre des sommets parce qu'ils auront dépassé le seuil des représentations s'appuyant sur la mémoire. Avant une quarantaine de représentations, impossible d'arriver à ce «deuxième souffle» où l'inconscient peut commencer à nourrir et modifier les contraintes originales imposées par la mémoire.

Obliger les acteurs à se limiter à 24 représentations, c'est les condamner à ne jouer que des clichés, utiliser leurs tics, les forcer à développer une personnalité théâtrale, un personnage passe-partout. Voilà pourquoi notre théâtre et principalement celui qu'on exporte (hormis notre théâtre jeunesse) fait appel aux images et aux idées plutôt qu'au jeu et aux émotions.

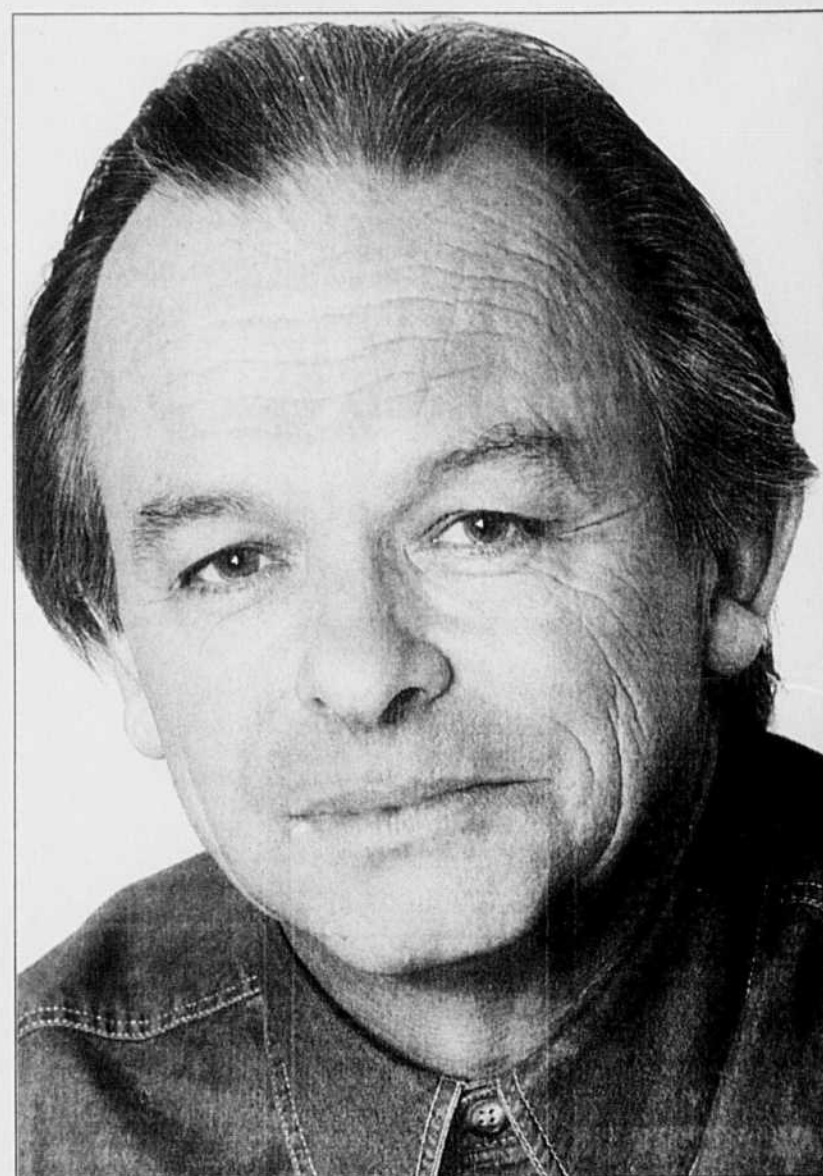
La conséquence la plus importante de ce bouleversement des politiques de diffusion sera évidemment l'augmentation substantielle du public. Montréal deviendrait un festival permanent de théâtre. Si l'Espace Go, le Quat'sous, le Théâtre d'Aujourd'hui, la Nouvelle Compagnie théâtrale, la Compagnie Jean-Duceppe, le TNM et le Rideau Vert, La Veillée et l'Usine C se ralliaient à cette formule, nous aurions dans la même semaine le choix entre une vingtaine de spectacles différents, tout au long de l'année. Qui

de plus facile, alors, pour le public, de planifier une sortie, pour les grossistes en voyages de proposer des forfaits spectacles, pour les amateurs des régions éloignées de recevoir la rumeur et d'avoir le goût de descendre à Montréal, le mois suivant, pour une petite virée? Les succès seraient des triomphes et les échecs pourraient se retirer sans honte et sans étirer le malaise.

Repenser la vente des billets

Les différents subventionneurs pourraient se mettre d'accord pour financer la diffusion plutôt que la production. Au lieu d'une prime à la quantité de productions, il devrait y avoir une prime au nombre de représentations. Récompenser du même coup la vente de billets à rabais, aux étudiants, aux aînés, aux assistés sociaux. L'argent épargné en décors, costumes, répétitions et surtout en marketing, placements médias, relations publiques, pourra être réinvesti en cachets décents pour les concepteurs, interprètes, auteurs et compositeurs.

Il faudra reprendre le bâton du pèlerin et aller, dans la tradition de Jean Villard, remettre le théâtre à ceux à qui il est destiné, les travailleurs, les enfants, les laissés-pour-compte. Le mi-



Raymond Cloutier

VÉRO BONCOMPAGNI

nistère de l'Éducation pourrait obliger tous les étudiants, du préscolaire au collégial, à assister à deux représentations théâtrales de leur choix chaque année.

Arrêtons d'avoir peur, de sous-évaluer notre société, de la croire incapable d'embarquer dans un projet semblable. Sortons de nos vieilles habitudes, de nos chicanes de clans, de nos droits acquis, et trouvons des solutions rapidement. Notre théâtre est à l'urgence, encombré, inefficace, en perte de sens, déconnecté de sa société.

Que
chaque
compagnie
trace ses
chemins,
suive ses
intuitions.
Toutes
affichent
à peu près
les mêmes
couleurs.

Limiter la production

Lorsque nous limitons la production institutionnelle montréalaise à une vingtaine de spectacles au lieu de la soixantaine actuelle, nous permettons enfin à la relève, au théâtre expérimental, aux aventures de toutes sortes, d'avoir la chance d'atteindre un public autrement sur-sollicité et incapable de soutenir un art qu'il voudrait bien fréquenter.

Lorsque nous atteignons ce seuil critique, en deçà duquel le théâtre montréalais n'a pas de sens, et ses millions de subventions non plus, ce seuil de 100 000 spectateurs dans les théâtres de la métropole, nous saurons que notre génération a fait son devoir au lieu de surfer sur les décombres de l'État-providence en se moquant des conséquences de son manque flagrant de vision.

La seule façon de passer de 15 000 à 100 000 spectateurs fidélisés (ce

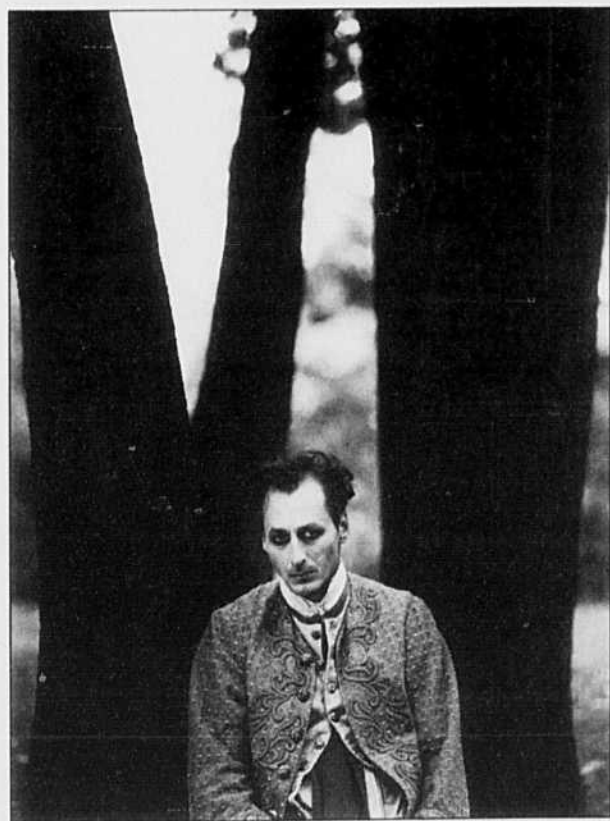
chiffre pourrait doubler lors de gros succès), c'est d'ouvrir les salles l'année durant, de faciliter la compréhension des programmations, de donner le temps aux spectacles de prendre leur envol, de subventionner la patience et la recherche de nouveaux publics et d'annoncer notre festival de théâtre permanent à travers le Québec, la Francophonie et l'Amérique.

Que chaque compagnie trace par la suite ses chemins, suive ses intuitions, son esthétique. Présentement, toutes affichent à peu près les mêmes couleurs. Les mêmes acteurs courent d'un théâtre à l'autre pour être dirigés par les mêmes metteurs en scène, éclairés par les mêmes scénographes.

C'est comme si Montréal ne possédait qu'un seul gros théâtre à scènes multiples vivant grâce au bénévolat de tous les concepteurs et interprètes, n'enrichissant que l'International Alliance of Technicians and Scenic Employees, le journal *La Presse* et les entrepreneurs en construction, et qui justifiait son existence par l'amour des gens de théâtre qui entrent en religion (merci au père Legault) et la fidélité des initiés de la secte.

Désormais, avec des concepteurs bien rémunérés, des acteurs calmes et exclusifs, des metteurs en scène décidés à communiquer les œuvres plutôt qu'à les embrouiller, nous pourrions en quelques années opérer une révolution irréversible de notre pratique et laisser à la génération montante les structures nécessaires pour la survie d'un art que nous aimons par-dessus tout autre.

Les Québécois aiment leurs acteurs et leurs actrices, ils sont fous de théâtre l'été: offrons-leur donc un paysage et un accueil qui les invitent sans gêne et sans confusion dans les temples qu'ils ont tous payés de leurs impôts.



LYNE CHARLEBOIS

Luc Picard dans *Le Misanthrope* de Molière. Il était impossible d'obtenir des billets après la première semaine.

Des jeunes, encore!

Étrange jeunesse capable de toutes les folies et de toutes les sagesse.
Comment ne pas penser certains jours que le meilleur lui appartient?

BENOÎT LACROIX
O.P.

Ils ne font pas tous la fête. Ils ne se suicident pas tous. Dans les grandes et petites écoles, il s'en trouve qui sans bruit sont tout à leur affaire: ils étudient. Des garçons et des filles arrivent encore à l'université avec un bon savoir de base; ils ont lu, ils maîtrisent assez bien leur langue, ils savent déjà coordonner leurs loisirs et leurs amours sans pour autant négliger l'essentiel: ils étudient.

L'autre soir au Théâtre Denise-Pelletier, il y en avait des dizaines et des dizaines venus entendre et voir *Édipe roi* de Sophocle. Même soigneusement préparé par la Nouvel-

le Compagnie théâtrale de Montréal, avec l'appui de quelques aînés, il demeure que le texte est joliment sérieux, complexe même. Un drame religieux en plus. *Édipe* est joué par Casabone, un jeune comédien dans la trentaine; la mise en scène par Wajdi Mouawad, lui aussi du même âge. Ingénieuse mise en scène, soit dit en passant. Plus important pour nous est que de jeunes étudiants et étudiantes soient là, 90 minutes à la suite, attentifs, sans broncher. Pas un mot. Ni pop-corn!

Dans un autre ordre: une trentaine d'étudiants d'université viennent de publier à Montréal dans une édition maison (centre étudiant universitaire, 2765 chemin de la Côte-Sainte-Catherine) un livret. Livret plutôt que livre, tellement la présentation est modeste. Ces jeunes y soumettent chacun, chacune, pour chaque jour d'ici Pâques,

une page à propos d'un texte sacré de leur tradition. Les références sont là. Le style est correct. Plusieurs viennent des facultés des sciences et de médecine. C'est à noter.

Ce qui retient présentement notre attention est qu'une jeune génération soit déjà au stage de l'expérience spirituelle première. Chaque étudiant s'y exprime à sa manière. Sous le couvert d'un court commentaire transparaissent en mots, à mots couverts souvent, leur inquiétude, leurs désirs profonds. Aucune révolte verbale. Une espérance latente. Non plus la peur de dire une croyance mais l'humilité dans la manière de l'exprimer. Sans déranger, sans fausse nostalgie non plus.

À travers quelques remarques entrecroisées, il est difficile de ne pas sentir aussi l'émotion d'une recherche intérieure authentique. Il suffit de lire pour s'en rendre

compte: «Est-ce que ce que je vais dire est vrai?... Un voile me couvre la vue... Pourquoi, Dieu, ne fais-tu rien? Pourquoi es-tu si absent?... Les gens qui se moquent de toi... Ma foi parfois un peu fragile... Il y a des concessions que je ne suis pas encore prêt à faire, mais patience!... Pourquoi ne pas «nous ouvrir» au mystère, faire confiance... accepter cet Amour qui nous est donné gratuitement... Si le cœur doute, s'il n'est pas habité par une flamme divine... le chevalier ne pourra pas combattre les forces qui l'entourent.» La prière? Oui, mais «rends-moi ce cœur d'enfant». Certains transforment leur méditation: ils prient!

Étrange jeunesse capable de toutes les folies et de toutes les sagesse! Qui a dit que la jeunesse est le radar du monde? Comment ne pas penser certains jours que le meilleur lui appartient?

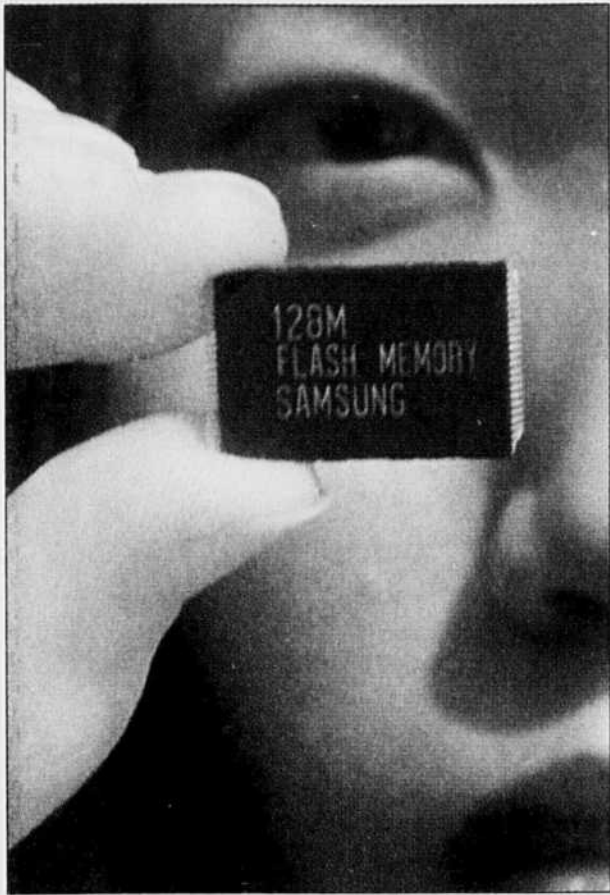
L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Louis Lapierre (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Jean Chartier (régions), Paule des Rivières (éducation), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Kathleen Lévesque (actualités politiques municipales), Caroline Montpetit, Brian Myles (politique municipale), Isabelle Paré (santé), Jean Pichette (justice), Clément Trudel (relations de travail), Serge Truffaut (questions urbaines); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Ducloux et Christine Dumazet (relucteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographies); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon (arts visuels et théâtre), Paul Cauchon (médias), Marie-Andrée Chouinard (livres et politiques culturelles), Louise Leduc (musique), Jean-Pierre Legault, Odile Tremblay (cinéma); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Robert Dufresne, Benoît Munger, François Normand, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (adjoint au directeur de l'information), Guy Taillefer (éditorialiste), Claude Lévesque; à l'information politique: Pierre O'Neill, Manon Cornélius (correspondante parlementaire à Ottawa), Mario Cloutier et Gilles Lesage (correspondants parlementaires à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Carole Dallaire (avis publics et appels d'offres), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlene Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Guyanne Ouellet, Claire Paquet, Micheline Ruelland (publicitaires); Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon; Francine Ouellet (secrétaire); LA PRODUCTION Jocelyn Arsenault (directeur des approvisionnements, distribution et production), Marie-France Turgeon (responsable de la production), Claudine Bédard, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Christian Vien, Olivier Zaida. SERVICE À LA CLIENTÈLE Johanne Brien (responsable), Evelyn Labonté (responsable à la promotion des abonnements), Manon Blanchette-Turcotte, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanned'Arc Houde (secrétaire à la direction); Céline Furoy, Patrick Inkel (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Danielle Nantel (secrétaire administrative), Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danièle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Super puce



YUN SUK-BONG REUTERS

CETTE PUCE pas plus grande que le bout d'un doigt contient une capacité de mémoire de 128 mégabits, soit 16 millions d'octets, ou autant de caractères. De quoi emmagasiner plus de 10 000 pages d'écriture. Si Balzac voyait ça...

Député favorable au «pot» thérapeutique

LE DEVOIR

Les tenants d'une légalisation de la marijuana pour des fins thérapeutiques et médicales viennent de recevoir un appui du député de Rosemont à la Chambre des communes, le bloquiste Bernard Bigras. À la suite d'une proposition des militants du comté de LaSalle-Emard, le député a décidé de prendre position en faveur de la législation de la marijuana à des fins thérapeutiques. «La loi fédérale sur les stupéfiants représente un manque total de compréhension et de compassion envers les malades chroniques qui n'aspirent qu'à vivre dignement», a déclaré M. Bigras par voie de communiqué. Il est inacceptable qu'un malade chronique ou qu'un sidéen en phase terminale soit passible de six mois de prison et de 1000 \$ d'amende pour avoir utilisé un traitement que lui aurait recommandé son médecin. Le député souhaite que le gouvernement fédéral adopte sans délai des mesures concrètes pour permettre l'usage thérapeutique de la marijuana. «Il est temps que les politiciens arrêtent de laisser les tribunaux décider à leur place et assument leurs responsabilités d'élus.»

Rectificatif

Une erreur s'est glissée dans l'article portant sur l'événement *Neige sur neige* à Québec, paru le 6 mars. Il y est fait mention d'un vidéaste du nom de Stéphane Laporte qu'on dit être le script d'André-Philippe Gagnon; or il ne s'agit aucunement de la même personne, mais bien d'un homonyme. Toutes nos excuses.



S.V.P. Assurez-vous que ce papier journal soit recyclé.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier électronique redaction@ledevoir.com
Pour l'agenda culturel (514) 985-3551

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le *Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Quebecor LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Quebecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. Le *Devoir* est distribué par Messagerie Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoyé de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

RAGE Deux ans de recherche

SUITE DE LA PAGE 1

Le spectacle s'intitule d'ailleurs *Je ne sais plus qui je suis*. Il sera présenté pendant tout le mois au Théâtre des Deux Mondes, dans le quartier Villarray, à Montréal. Ce projet est l'aboutissement de deux années de recherche amorcée après que Brigitte Haentjens eut quitté la direction artistique de la Nouvelle Compagnie théâtrale. «J'avais envie de travailler avec des femmes et de travailler en création et même en création totale, sans pièce, sans canevas, sans idée préconçue, ce que je n'avais jamais fait.»

Au printemps 1996, elle a donc réuni les comédiennes Lou Babin, Céline Bonnier, Louise de Beaumont, Violette Chauveau, Marie-France Marcotte, Marie-Chantal Perron et Johanne-Marie Tremblay. À la première rencontre, elle leur a soumis son «petit récit poétique» sur «des états de la peine d'amour», *D'éclats de peine*, publié aux Éditions Prise de parole en 1992 — le titre de la pièce est tiré d'un vers du poème. «Je l'ai apporté sans trop savoir où on irait avec ça. J'ai même expliqué aux filles que je ne voulais pas vraiment travailler sur le thème de la peine d'amour. Je pense que je voulais plus leur montrer un peu qui j'étais. Au bout de quelques ateliers, avec des danseuses aussi, je me suis aperçu qu'on explorait ensemble une sorte d'énergie féminine, mais très rock'n'roll. C'est cela que j'ai finalement nommé la colère, cette espèce de rage de vivre, qui peut aussi être une rage.»

En fait, dans ses spectacles précédents, du *Chien* au tout récent *Caligula*, Haentjens a souvent abordé ce thème, ou plutôt celui, directement relié, de la violence. Mais toujours dans une perspective masculine. «La violence, c'est le pont entre tout ce que je fais, la violence et puis les rapports entre les hommes et les femmes, au niveau émotionnel et même symbolique. C'était donc normal que je m'intéresse un jour à la violence et la colère des femmes, à celle qu'elles ressentent et à celle qu'on leur inflige.»

Elle a ensuite recherché des textes écrits autour de ce leitmotiv, pour finalement découvrir qu'il était peu exploité par la dramaturgie et par la littérature en général. Haentjens a tout de même déniché des romans de Ingeborg Bachman, une Autrichienne spécialiste de la philosophie de Heidegger et membre du Groupe 47, qui a également attiré Böll, Enzensberger et Grass. Et puis deux albums qui l'ont «vraiment allumée», *Angry Women*, proposant des portraits et des entrevues avec des Américaines surtout actives dans la musique pop et punk. «Des femmes qui utilisent la pornographie, par exemple, et qui sont franchement bouleversantes», explique Haentjens.

Le spectacle a pris forme, lentement. Haentjens souhaitait bien «défendre une position per-

sonnelle et affirmer certaines choses», mais en sortant des passages cloutés du théâtre, «avec une histoire linéaire, des scènes enchaînées, des interrelations classiques entre les personnages». La metteuse en scène parle d'une «proposition plutôt impressionniste», où le geste et les silences ont davantage leur place que les mots, un spectacle relayant des états d'âme et des émotions, brutes, brutales, violentes même, par leur vérité et leur profondeur. «Sa structure est beaucoup plus proche d'une chorégraphie ou d'une partition. Les sept filles sont toujours sur scène, comme des instruments. Elles jouent parfois à l'unisson, et à d'autres moments, elles se permettent des témoignages solos.»

Les comédiennes ont poussé l'exploration thématique jusqu'à ses limites taboues, jusqu'à oser parler de l'inceste, de l'usage de la pornographie par les femmes ou de «rapports sexuels violents dont certaines femmes se disent satisfaites». «Mais il y a aussi des aspects positifs à la colère», remarque Brigitte Haentjens. C'est une énergie fantastique de création, pour les hommes comme pour les femmes. Mais cette perspective sera d'abord développée par le seul fait de voir sept femmes en scène, qui ont créé ensemble autour de ce thème.»

Cela souligné, la créatrice avertit, et deux fois plutôt qu'une, qu'elle et sa troupe ont voulu à tout prix éviter les pièges du didactisme. Pourtant, *Je ne sais plus qui je suis* parlera d'aliénation, de ressentiment, et sera lancé en ce jour symbolique du 8 mars. «Nous voulons susciter des échanges entre femmes, mais aussi entre hommes et femmes. Ce n'est pas du tout un règlement de comptes, mais si tu parles de l'inceste, oui, forcément, tu mets le doigt sur un problème masculin. Mais c'est davantage un portrait des émotions et des contradictions qui nous habitent.» Nous? «Au moins les femmes du spectacle, au moins moi.»

Alors, en quoi est-ce un spectacle féministe? «Il est féministe, mais il n'est pas forcément dans la rectitude politique. On a aussi voulu montrer comment les femmes intériorisent les schémas de l'aliénation, les acceptent et les portent, avec une part de responsabilité. C'est une attitude complexe que l'on regarde avec lucidité, en étant bien conscientes des responsabilités de chacune. Les femmes d'aujourd'hui sont en reconstruction et il leur faudra apprendre à canaliser leur colère et leur violence.»

Bref, Brigitte Haentjens, comme bien d'autres, ne sait peut-être plus qui elle est, mais elle sait au moins qu'elle est encore féministe. La remarque la fait rigoler, encore une fois. Mais cela ne veut pas dire que la metteuse en scène ne tire pas son énergie créatrice de cette bile noire et rose, de sa colère de femme. «Rire, c'est mon exutoire. La joie est le revers de la colère, mais l'une n'empêche pas l'autre.»

DIONNE Vol

SUITE DE LA PAGE 1

Les trois femmes de 63 ans estiment le règlement qui leur a été proposé «juste et équitable» et croient que l'argent qu'elles recevront leur permettra «de commencer dans la dignité un nouveau chapitre de leur vie».

«Le dernier message que nous voulons livrer s'adresse à tous les enfants, ont déclaré les jumelles. Ne craignez jamais de vous élever contre l'injustice. Ne craignez jamais de lutter pour ce qui est juste. Ne craignez jamais d'embrasser vos parents.»

Nées à Callander, région rurale du nord de l'Ontario, les quintuplées Dionne devinrent du jour au lendemain les bêtes les plus célèbres au monde. Au sommet de leur popularité, les jumelles étaient plus populaires que Shirley Temple et attirait plus de touristes que les chutes du Niagara.

Le gouvernement ontarien, qui considérait le

couple Dionne inapte à élever les cinq enfants, avait pris les bébés sous son aile et permis à la population de venir les admirer dans le parc Quintland, où elles étaient gardées.

Les visites aux jumelles ont généré des revenus touristiques évalués à 500 millions de dollars et ces revenus ont encore augmenté lorsque les quintuplées ont été placées sous contrat pour faire la promotion de nombreux produits, de Lysol au lait Carnation.

Lorsqu'elles ont atteint l'âge de 21 ans, les quintuplées Dionne ont reçu moins de 800 000 \$ et elles croient qu'une somme pouvant atteindre 22 millions a été «volée» du fonds qui avait été créé pour assurer leur avenir.

Cécile, Yvonne et Annette Dionne étudient la possibilité de réclamer une enquête sur le traitement que le gouvernement leur a fait subir pendant les neuf ans et demi où elles ont été pupilles de l'État.

CŒUR Témoigner de Montréal

«vant par procuration à travers la littérature, la musique, et lui donner une sœur qui s'enivre de travail mais se révèle aussi emmurée qu'elle. Comment deux sœurs, des êtres qui devraient être les plus proches du monde, en arrivent à être incapables de se toucher? La famille est une ambivalence.» En faisant incarner le personnage de l'amant par Guy Nadon, Charles Binamé voulait sortir du stéréotype du beau gars, présenter un homme marié avec deux enfants, au physique ordinaire, qui s'offre l'incartade d'une maîtresse. «Peut-être rebute-t-il un peu le spectateur, reconnaît le cinéaste, mais il a son intellect, sa sensibilité. Il existe, il est vrai, typique. Bien des hommes québécois lui ressemblent.»

Si on lui reproche d'avoir mis en scène de très nombreux personnages qui passent en coup de vent, Charles Binamé répond que le but de l'exercice était de braquer son projecteur sur Louise, incarnée par Pascale, et sur ses relations privilégiées. «Tous ceux qu'elle aborde et qui lui adressent les demandes les plus invraisemblables témoignent à leur manière du monde qui est le nôtre. On est dans une société de prédateurs. À travers ces rencontres d'une heure, Louise se heurte à des frustrations, à une solitude extrême. Chacun représente une facette de cette solitude-là. Qui pense à être généreux avec cette femme qui s'offre une heure? Les réactions sont égoïstes, parfois hostiles. Un seul d'entre eux songera à lui offrir des fleurs.»

Le cinéaste a aussi voulu témoigner de Montréal, de son insularité qui ajoute à l'étouffement de son thème. «Le film est une descente aux enfers, une déroute, et à la fin, dans une scène très dure, elle attendra le fond pour mieux remonter. Louise va au bout du couloir de la mort, mais la porte s'ouvre sur une renaissance.»

Charles Binamé, également à la barre de séries télé comme *Blanche* et *Marguerite Volant*, dit se ressourcer à travers le cinéma, bain de vie, de réalité, alors qu'il peut, servi par une équipe réduite et un petit budget (1,8 million), permettre au hasard de modifier l'approche d'une scène, se laisser porter par des intuitions. Son prochain film sera axé sur la vie tout en parlant de la mort et du sida. En attendant, rêve-t-il un peu à Cannes pour *Le Cœur au poing*? «Qui n'en rêve pas?»

Dion dit oui à Charest

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le ministre fédéral des Affaires intergouvernementales Stéphane Dion estime que le chef conservateur Jean Charest ferait «un bon premier ministre pour le Québec».

«C'est quelqu'un qui a le Québec dans le corps, qui a le Canada dans le corps et qui est extrêmement compétent et en mesure de défendre ses idées avec conviction. Il ferait un bon premier ministre pour le Québec», a-t-il expliqué hier lors d'une brève entrevue.

M. Dion prétend que ce commentai-

re ne signifie pas pour autant qu'il appuie la candidature de Jean Charest à la tête du Parti libéral du Québec. «C'est une candidature très valable, mais il ne m'appartient pas de l'appuyer. C'est aux membres du Parti libéral du Québec de comparer les éventuelles candidatures et de choisir celle qui leur apparaîtra la meilleure», a-t-il dit.

Jusqu'à maintenant, M. Dion est le seul ministre fédéral à s'être prononcé publiquement en faveur de M. Charest. M. Dion attribue cette prise de position à sa franchise. «Moi, ça m'arrive de dire ce que je pense», a-t-il souligné.

RÉSISTANCE Trêve

SUITE DE LA PAGE 1

Lors du caucus présessionnel de lundi à Saint-Hyacinthe, on s'attend maintenant à ce que les partisans de M. Charest et les autres fassent une «trêve» parlementaire en tentant de calmer les esprits. Le leader de l'opposition à l'Assemblée nationale et candidat potentiel à la chefferie, Pierre Paradis, parle de «réajustements» nécessaires.

«Dans une course au leadership, il est de tradition que le parti et le chef intermédiaire restent neutres. En 1983, Gérard D. Levesque était resté neutre et j'avais perdu par le seul manque de votes.»

M. Paradis est un autre partisan de la tenue d'un congrès, qu'il considère être une stratégie saine pour tout le monde, «y compris M. Charest». Selon lui, le parti et le futur chef auraient tort de se priver de ce moment consacré à «l'analyse».

D'ailleurs, hier, l'ampleur quelque peu démesurée que prend la campagne à la candidature de Jean Charest commençait clairement à en déranger plus d'un au sein du caucus libéral à Québec.

«M. Charest a besoin de temps, a indiqué un député. Élire un chef, ce n'est pas quelque chose qui se fait en une semaine. On devrait profiter de la visibilité, par contre, pour provoquer un enthousiasme autour du parti et recruter des membres.»

Des députés parlent de la candidature du chef conservateur comme d'un «cadeau empoisonné» du gouvernement fédéral; d'autres craignent ce qui prend l'allure d'atteintes à la «démocratie interne du parti» par le couronnement d'un chef dont on ignore tout des positions sur les dossiers de compétence provinciale.

«On dirait que les Canadiens anglais pensent que la venue de Jean Charest réglerait la question du Québec une fois pour toutes. C'est loin d'être le cas. Le PLQ va continuer à défendre les revendications historiques du Québec.»

De leur côté, les jeunes libéraux ont annoncé comme prévu qu'ils souhaitent également voir poindre la candidature de Jean Charest à la chefferie. La commission jeunesse du PLQ ajoute toutefois qu'elle demande tout autant un congrès à la chefferie qui donnera place, comme l'ont réclamé plusieurs parlementaires libéraux cette semaine, à la tenue d'un débat d'idées.

Le président de la commission jeunesse, Jonathan Sauvé, a toutefois été pris de court par les journalistes qui lui ont demandé son avis relativement à la position de Jean Charest sur la loi

101. Le député fédéral de Sherbrooke a signé en 1996 une pétition sur l'affichage bilingue et souhaiterait que le Québec assouplisse grandement les dispositions de la Charte de la langue française, mais M. Sauvé semblait l'ignorer.

Cette anecdote démontre le pari difficile des libéraux s'ils choisissent un chef dont ils connaissent très peu les positions sur les préoccupations de la politique québécoise. Certains députés reconnaissent qu'un leader politique peut changer de point de vue quand il change de cap mais s'interrogent tout de même sur la compatibilité de l'union hautement stratégique Charest-PLQ.

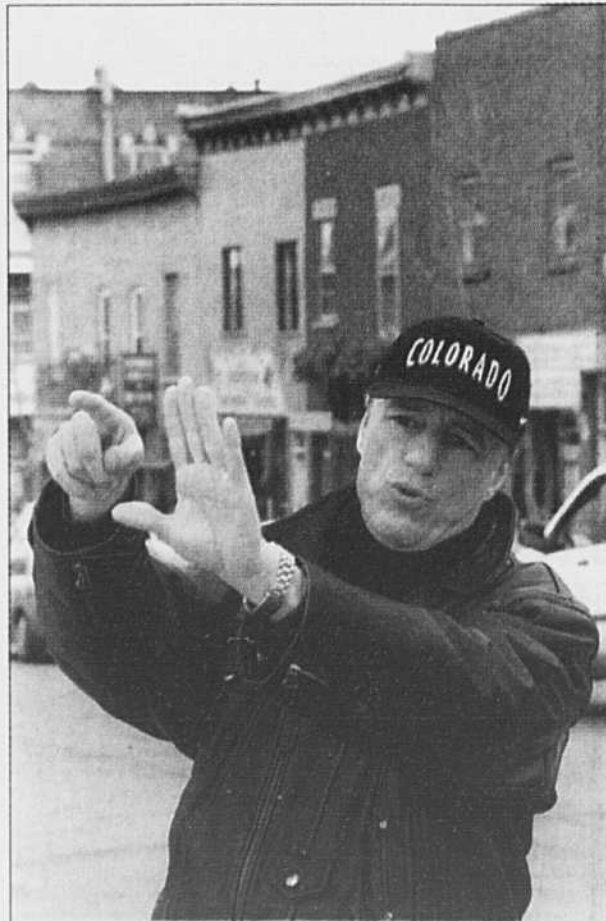
«On peut changer de point de vue quand on change de camp, explique l'un deux, mais il faut s'assurer de bien vérifier tous ces points de vue. Par exemple, M. Charest est plus fédéraliste que M. Johnson, tandis que le Parti libéral a toujours demandé plus d'autonomie pour le Québec.»

Le chef conservateur conteste depuis longtemps le plan B du gouvernement Chrétien, mais de l'autre côté, une partie du caucus libéral québécois appuie la ligne dure d'Ottawa. En outre, il y a moins d'un an, malgré l'appel de Jean Charest, les libéraux provinciaux avaient voté davantage pour le grand frère fédéral que pour le PC, qui n'aura finalement récolté que cinq circonscriptions au Québec lors des élections de juin.

Dans son programme électoral de l'an dernier, M. Charest affichait des positions qui se rapprochaient probablement davantage des positions de l'ADQ de Mario Dumont au Québec. Le chef conservateur plaiderait notamment en faveur de la libéralisation fiscale, d'un appui marqué à la jeunesse ainsi que de fermeté et de réalisme en ce qui a trait à l'incarcération.

Malgré tout, Christos Sirros prétend que le mariage Charest-PLQ sera «excellent» et «mettra toutes les chances de notre côté aux prochaines élections». Selon lui, Jean Charest «apportera sa couleur» au PLQ. Même si le député montréalais reconnaît qu'il y a d'autres candidats valables, il ne croit pas que la tenue d'un congrès soit absolument nécessaire, d'autant plus qu'il y en a eu un l'an dernier.

Mais de plus en plus de parlementaires libéraux militent en faveur de la tenue d'un congrès où l'on pourra «débatte de toutes les questions» et procéder à un vrai «brassage d'idées» comme en 1978 entre Claude Ryan et Raymond Garneau. «Ne serait-ce que pour connaître les idées de Jean Charest», conclut un député libéral.



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Charles Binamé, réalisateur du film *Le Cœur au poing*: «Le film est une descente aux enfers, une déroute, et à la fin, dans une scène très dure, elle atteindra le fond pour mieux remonter... mais la porte s'ouvre sur une renaissance.»